

L'IMPARTIAL

30 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

REDACTION (039) 2 53 77 / 3 24 03
ADMINISTRATION 3 24 01

Il y a 20 ans, le 4 février 1945

la CONFÉRENCE DE YALTA décidait de la paix du monde

En janvier 1945, le bruit courait déjà d'une conférence qui réunirait MM. Roosevelt, Churchill et Staline pour mettre au point les dernières opérations de la guerre et fixer les bases de la paix du monde après la capitulation de l'Allemagne.

Le 26 janvier, l'armée rouge était à 200 km. de Berlin et la presse annonçait que la conférence des Trois serait renvoyée à fin février.

Le 1er février, les Russes n'étaient plus qu'à 70 km. de Ber-

lin et les agences lançaient les nouvelles les plus contradictoires: la conférence tripartite doit être en cours; elle a lieu à Constanza, port roumain sur la mer Noire; plutôt à Sotchi, dans le Caucase; ou à Rome.

Incertitude toujours

Le 6 février, rien n'était encore certain, mais le général de Gaulle prononça un discours radiodiffusé dans lequel il manifesta son étonnement: «... dans la période présente de la lutte, les chefs des gouvernements des trois grandes puissances semblent fixer en dehors de la France la façon dont cette guerre doit être menée à terme et les conditions de règlement qui en seront la conclusion».

Le 7 février, les journaux parlaient encore au futur de la conférence et le 8, enfin, un premier communiqué officiel en provenance de Londres annonçait: «...une réunion a permis de mettre au point les opérations finales de la guerre».

Pourtant, les suppositions allaient bon train et l'on pouvait déjà lire le 10 février dans la presse: «Staline sera-t-il le maître de l'Europe?»

Accord complet

Le 13 février, Roosevelt, Churchill et Staline s'expliquaient: la conférence des Trois a débuté le 4 février à Yalta, en Crimée, et a abouti à un accord complet sur les points suivants: capitulation inconditionnelle de l'Allemagne; occupation de l'Allemagne par les Etats-Unis, l'URSS, l'Angleterre et la France; anéantissement du nazisme



Le 4 février, à Yalta, Winston Churchill, Theodor Roosevelt et Staline engageaient l'avenir de l'Europe. Vingt ans après, nous vivons les effets de leurs décisions.

et du militarisme allemands; assistance aux pays libérés; création d'un gouvernement provisoire d'union nationale en Pologne, en tenant compte que «la libération totale de ce pays par l'armée rouge a créé une situation nouvelle», et séparation de la moitié du territoire de la Pologne par l'établissement d'une nouvelle frontière polono-soviétique le long de la ligne Curzon.

Staline a gagné

Le lendemain de cette publication, un sénateur américain affirmait: «Cet accord signifie que la Pologne a été éborgnée» et le gouvernement polonais en exil déclarait ne pouvoir accepter ce cinquième partage de la Pologne; quant à la constitu-

tion d'un gouvernement provisoire d'union nationale, il le considérait comme une légalisation des interventions soviétiques dans les affaires intérieures polonaises.

Le même jour, Budapest tombait...

Winston Churchill l'avait prédit avant la rencontre de Yalta: «La fin de cette guerre pourrait bien provoquer plus de désappointements encore que la fin de la précédente!»

Churchill et Roosevelt

Churchill, on l'a appris après de divers côtés, se rendait parfaitement compte que Roosevelt était dominé par Staline et qu'il pourrait bien finalement être joué! Il proposa même au président américain de le rencontrer avant la conférence de Yalta pour élaborer une tactique américano-anglaise, mais Roosevelt refusa dans la crainte de blesser Staline. A la conférence elle-même, l'attitude de Churchill fut énergique, plus particulièrement en ce qui concernait l'admission de la France comme puissance occupante et le sort de la Pologne. Mais Roosevelt entra dans les vues de Staline et ce fut la bénédiction malheureuse à l'occupation des pays de l'Europe orientale par les Soviétiques!

Churchill pouvait-il, dès lors, risquer de compromettre l'alliance en préparation alors que la guerre n'était pas terminée? Par ailleurs, les Anglais devaient une reconnaissance solide aux Américains pour leur intervention dans la guerre. Enfin, la santé de Roosevelt était de plus en plus précaire: il devait mourir le 12 avril 1945. Le 2 mars, dans sa dernière déclaration devant le congrès américain, il avait déclaré: «... grâce aux accords de Yalta, l'Europe connaîtra une stabilité qu'elle n'aura jamais connue auparavant!»

Peut-on parler, là, de clairvoyance?

Deux autres événements imprévisibles renforcèrent encore la position de Staline en Europe au moment de l'application des accords de Yalta: la mort de Roosevelt, remplacé par Harry Truman, et la non-réélection de Churchill comme Premier Ministre, remplacé par Clément Attlee. Truman entérina la politique de Roosevelt et Attlee n'avait pas une vue politique aussi large que Churchill: Staline eut ainsi les gestes plus libres pour mettre la main sur l'Europe orientale. On sait ce que cela a signifié pour les peuples des démocraties dites populaires.

P. Ch.



Un certain sourire. Staline savait-il déjà que les événements le favoriseraient et qu'il serait en définitive le grand vainqueur?



Deux mois après Yalta, le 12 avril 1945, le président Roosevelt mourait. S'il avait marqué plus de fermeté les choses auraient peut-être pris une autre tournure.

Surchauffe et main-d'œuvre étrangère

par Pierre CHAMPION

La fixation au 28 février de la votation fédérale sur les arrêtés concernant la surchauffe n'est certainement pas due au hasard. On assistait, en effet, depuis quelque temps, à une sorte de «chantage au oui» de la part de certains groupements économiques et sociaux à l'égard du Conseil fédéral: «Acceptez nos propositions sur le problème de la main-d'œuvre étrangère et nous voterons en faveur des arrêtés». Le Conseil fédéral qui s'était beaucoup trop engagé dans ce premier domaine sans consulter les Chambres, a accepté, au début d'octobre, une demande d'une délégation parlementaire de renvoyer à plus tard la ratification de l'accord italo-suisse. Le problème devint alors celui-ci: fallait-il fixer la date de la votation avant ou après la session de mars au cours de laquelle la ratification de cet accord doit venir en discussion. En la plaçant avant, le gouvernement obligeait les groupements dont nous avons parlé à prendre leurs responsabilités les premiers; il se mettait

ainsi dans une situation plus avancée!

On s'en rend parfaitement compte en lisant ce texte de l'Union syndicale suisse, publié à la suite d'une séance de la Commission syndicale qui a, récemment, «abordable le problème de la main-d'œuvre étrangère»: «L'Union syndicale a fait des propositions concrètes au président de la Confédération en vue de l'élaboration du nouvel arrêté du Conseil fédéral relatif à la réduction progressive du nombre des travailleurs étrangers et du rapport demandé par la commission des affaires étrangères du Conseil national (réd.: le 27 novembre, cette commission avait demandé le retrait de la ratification de l'accord italo-suisse de l'ordre du jour de la session de décembre). Si le Conseil fédéral en tient compte, il créera les conditions propres à une ratification de l'accord au cours de la session de mars, de même qu'un climat plus favorable à l'acceptation des arrêtés conjon-

turels qui seront soumis au peuple le 28 février». Ce petit avertissement est clair: l'épée de Damoclès de l'Union syndicale pend sur la tête de nos honorables conseillers fédéraux!

La position de l'Union syndicale vis-à-vis de l'accord italo-suisse est nette: «Elle invite instamment les Chambres fédérales à le ratifier dès que le Conseil fédéral aura pris des mesures efficaces pour réduire les effectifs étrangers»; pour elle, l'application de cet accord ne peut être qu'accompagnée de mesures tendant à obtenir cette réduction. Elle voit là le seul chemin «dans lequel le mouvement syndical doit, en pleine conformité avec ses principes, s'engager pour contribuer utilement aux efforts déployés pour mettre fin aux excès de la pénétration étrangère». En attendant, elle recommande de voter deux fois oui le 28 février.

Bijoux Bonnet se fait un plaisir de parler
PRIX

Gourmète 18 ct j.
 Gr 36. Fr. 275.-

Bague 18 ct gris
 perle culture Ø 7,5 mm
 Fr. 105.-

Brillant solitaire
 carat 0.30 pur
 18 ct gris Fr. 520.-

Broche 18 ct j. Gr 14. Fr. 280.-
 5 perles de culture

Boutons de manchettes
 18 ct Gr 19. Fr. 145.-

Citrine fine, Palmyre
 1^{re} qual. 18 ct j.
 Gr 11. Fr. 265.-

Collier 18 ct j.
 Gr 68. Fr. 550.-

COMME TOUJOURS : VENTE DIRECTE AUX PARTICULIERS
 Fabrication et bureaux de vente : Numa-Droz 141 Tél. 2 22 25

De bons remèdes contre les refroidissements

Le baume Libérol
 soulage rapidement en cas de
 refroidissements, toux, bronchite,
 rhume, grippe.
 L'application en est simple:
 se coucher tôt, s'enduire copieuse-
 ment la poitrine et le dos de
 baume Libérol, bien frictionner et
 couvrir chaudement. Pendant la
 nuit, les substances curatives du
 baume Libérol pénètrent la peau
 jusqu'aux organes enflammés.
 Elles liquéfient les mucosités,
 favorisent le nettoyage des voies
 respiratoires, désinfectent,
 résolvent les crampes des bronches

et stimulent le centre respiratoire.
 Elles ne se contentent pas de
 réprimer la toux, mais exercent un
 effet curatif combiné —
 d'où l'efficacité du Libérol.
 Tubes à fr. 2.80 et 4.50 dans les
 pharmacies et les drogueries.

Le Libérosin Spray
 sert à l'application locale dans
 les cas de rhume et d'inflamma-
 tion de la muqueuse nasale.
 L'effet décongestionnant sur les
 muqueuses et le dégagement des
 voies respiratoires sont rapides
 et persistants. Des substances
 curatives spécifiques favorisent en
 même temps la régénération de
 la muqueuse nasale et accélèrent
 dans une large mesure la guérison
 du rhume.
 Flacon atomiseur fr. 3.60 dans les
 pharmacies et les drogueries.

Galactina + Biomalt SA Belp

TROUSSEAUX blanc classique
 ou moderne de couleur

Ed. Gerber & Cie
 Av. Léopold-Robert 40 • Tél. (039) 2 17 92 • La Chaux-de-Fonds

VENTE DE BLANC
 Autorisée par la Préfecture du 25 janvier au 6 février
10% sur tous vos achats 10%

Ville de La Chaux-de-Fonds
**Mise à l'enquête
 publique**
 Le Conseil communal,
 Vu les articles 64 et suivants de la Loi
 sur les constructions du 12 février 1957,
 met à l'enquête publique
 le projet présenté par le Bureau d'archi-
 tecture A. Ed. Wyss, au nom de la Ré-
 publique et Canton de Neuchâtel représen-
 tés par le Département de Justice à Neu-
 châtel pour la rénovation des prisons can-
 tonales et la construction en première
 étape: d'un bâtiment de 9 étages sur
 rez-de-chaussée.
 En deuxième étape: d'un bâtiment de
 3 étages sur rez-de-chaussée, à la rue de
 la PROMENADE 20, à LA CHAUX-DE-
 FONDS.
 Les plans peuvent être consultés au
 Bureau de la Police du feu et des cons-
 tructions, 18, rue du Marché, 2e étage, du
 26 janvier au 9 février 1965.
 Toute personne estimant son droit
 d'opposition justifié, adressera par lettre
 sa réclamation au Conseil communal
 dans le délai mentionné ci-dessus.
 CONSEIL COMMUNAL.

MOBILIER COMPLET
 neuf de fabrication, soit: 1 chambre à coucher: 2
 lits jumeaux, 2 tables de nuit, 1 armoire 3 portes,
 1 coiffeuse avec glace, 2 sommiers métalliques, 2
 protège-matelas, 2 matelas à ressorts; 1 salle à
 manger: 1 buffet, 1 table, 4 chaises; 1 salon: 1
 canapé, 2 fauteuils, 1 guéridon. Le tout, soit 22
 pièces, à enlever pour Fr. 1980.-. Livraison franco.
 Crédit. Garantie.
graber
 AU BUCHERON
 LA CHAUX-DE-FONDS
 Téléphone (039) 2 65 33

Meyer-Franck
gaz (Grand-Pont)
mazout Tél. 3 43 45
charbons dépoussiérés

Lundi 8 février, à 20 h. 15
 à l'Hôtel de Paris (1er étage)
 Conférence du pasteur
Charles RITTMAYER
**Sexualité,
 affectivité
 et spiritualité**
 Cordiale invitation Entrée libre
 Un entretien suivra la conférence

Tél. (039) 2 98 22 **ETUDE** Jardinière 87
FEISSLY - BERSET - PERRET - JEANNERET
IMMEUBLE A VENDRE
 Quartier Est de la ville, 10 appartements de 2, 3
 et 4 chambres. Affaire très intéressante.
 Nécessaire pour traiter: Fr. 25 000.- à Fr. 30 000.-

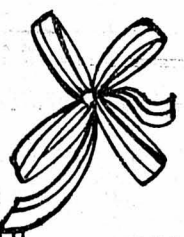
CHARMEY-SKI
CHARME EXQUIS!
 Renseignements:
 Télécabine
 tél. (029) 3 26 98 ou 3 26 57
 Restaurant, tél. (029) 3 26 84

URGENT
SALON DE COIFFURE MIXTE
 installation moderne, à vendre pour cause de cessation
 d'activité. Prix exceptionnel. Discretion garantie.
 Faire offres sous chiffre RS 2374, au bureau de L'Im-
 partial.

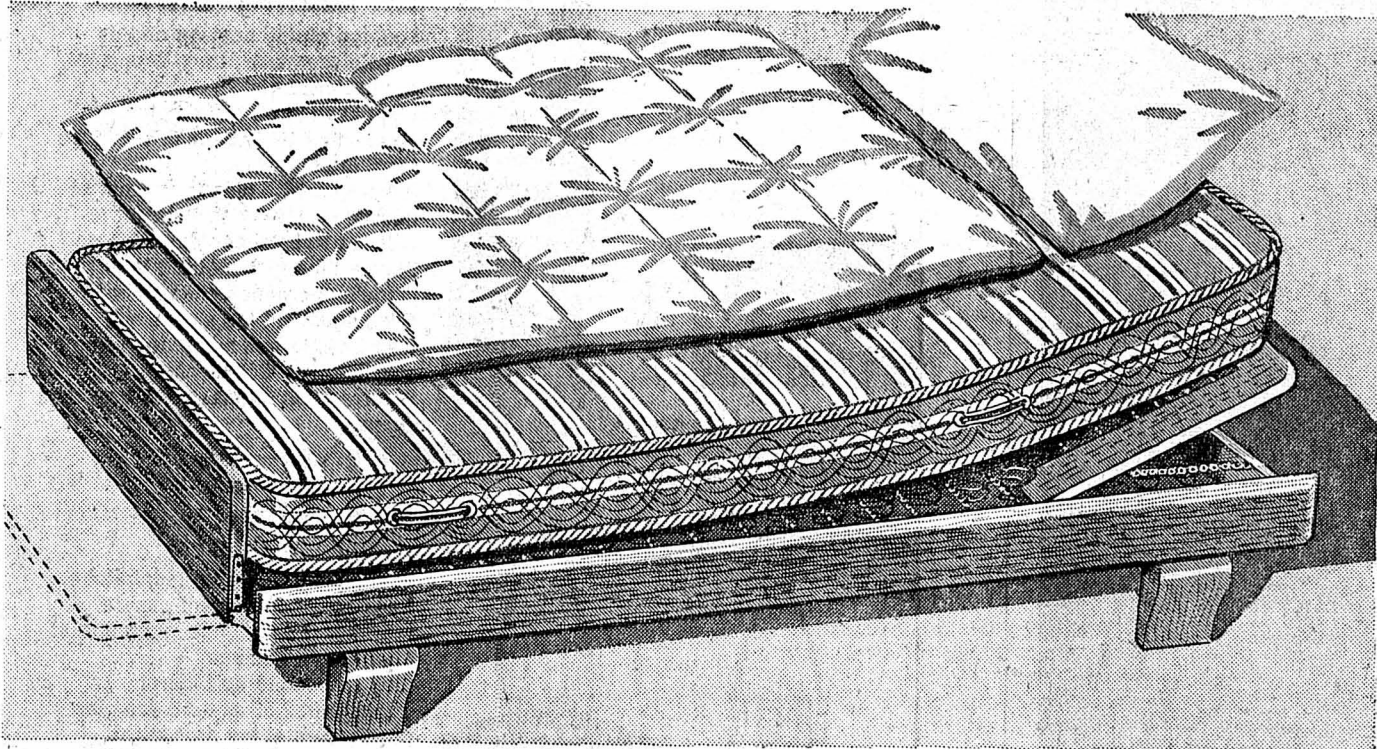
SEX44
 combat efficacement la déperdition
 des forces intellectuelles autant
 que corporelles. Boîtes à Fr. 7.45
 et Fr. 13.95, dans les pharmacies
 et drogueries ou directement chez
Pharmacie du Lion, Lenzbourg E.

**PREMIER CONCERT
 DE MUSIQUE CONTEMPORAINE**
 organisé par le C. M. C.
 Le 5 février, au Théâtre Saint-Louis, à 20 h. 30
ARLETTE CHEDEL, alto Premier Prix de Vienne
JEAN DERBES, pianiste Premier Prix Internatio-
 nal de Genève
 Prix Lipati
FRANÇOIS PERRET, flûtiste Premier prix de Cologne
 Oeuvres de
 ALBAN BERG, A. SCHÖNBERG, E. VARESE
 FUKUSHIMA, O. MESSIAEN

Bientôt une REVUE!...



la vie est belle
en **BLANC** et en *Couleurs*



Ottomane à ressorts, en sapin teinté, pieds galbés, traversin mobile et planchette au pied.
Gr. 90 x 190 cm.

105.-

Protège-matelas rembourré.
Gr. 90 x 190 cm.

15.90

Matelas à ressorts, rembourrage coco et laine, fourre coutil sanitas bleu

89.-

Matelas à ressorts, très bien rembourré, fourre coutil rayé travers

98.-

Même article, avec bords piqués

139.-

Duvet plat piqué, intérieur mi-duvet, fourre cambric.
Gr. 120 x 160 cm.

52.-

Oreiller confortable, intérieur plume.
Gr. 60 x 60 cm.

8.95

au **Printemps**

Nous réparons:

vos bottes et après-ski

soit :

- DOUBLURE ET SEMELLES INTÉRIEURES
- ÉCHANGE DE FERMETURES ÉCLAIR
- RESSEMELLAGES AVEC SEMELLES ANTIDÉRAPANTES

Toujours travail soigné et rapide à la

CORDONNERIE MODERNE

V. Lirussi

Parc 47

Tél. (039) 2 95 55

Au centre de la ville, à côté du cinéma Scala



Willy Messmer



**BANDAGISTE -
ORTHOPÉDISTE
DIPLOMÉ**

ABSENT

pour cause de service militaire

du 3 au 27 février

OFFRES D'EMPLOIS

Pour compléter notre organisation de vente, nous cherchons un

collaborateur commercial

Nous demandons un esprit éveillé, des qualités de rapide assimilation à des tâches nouvelles, la possession de l'allemand avec d'excellentes notions du français.

Nous offrons un travail intéressant et varié dans le cadre d'une équipe bien soudée.

Age idéal : 25 à 30 ans.

Les intéressés voudront bien adresser leurs offres, avec épreuve d'écriture, à la

Direction de la Fabrique d'EBAUCHES ETA S.A., GRENCHEN.



Le Locle (à 2 minutes de la gare), engage

SECRÉTAIRE

Dactylographe sachant correspondre en français et anglais, ayant connaissances d'allemand.

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour son départements Achats. Personne connaissant déjà ce travail aura la préférence.

AIDE-EMBALLÉUSE

Personne habile et consciencieuse.

Semaine de 5 jours. Travail dans une atmosphère agréable. Places stables et bien rétribuées pour personnes actives. Entrée immédiate ou à convenir.

La rédaction de L'IMPARTIAL cherche pour 4 mois, à partir du 2 mars, une personne pour

**corrections
et
divers travaux**

Horaire de travail : de 14 h. à 18 h., du lundi au vendredi.

Faire offres écrites au rédacteur en chef.

Un cadeau toujours apprécié

BELLES AZALÉES

depuis Fr. 4.- la pièce

PIERREFLEURS

Membres Téléfleurs, transmissions internationales

Place Neuve 8, tél. (039) 3 49 80

Terminages

2 000 à 3 000 pièces, simples, calendrier, 8 3/4" à 11 1/2", qualité C.T.M., seraient sorties mensuellement à atelier bien organisé pouvant assurer des livraisons régulières.

Travail suivi garanti.

Faire offres sous chiffre P 10 199 N, à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

Nous engagerions tout de suite ou pour date à convenir
**OUVRIERS (ÈRES)
JEUNES GENS et JEUNES FILLES**

de nationalité suisse pouvant être formés sur différents travaux d'atelier.

Prendre rendez-vous téléphoniquement au (039) 3 46 73, Maison MEYLAN FILS & CIE, Commerce 11-13, La Chaux-de-Fonds.

**Employée
comptable**

à la demi-journée serait engagée par fabrique de la place. Entrée immédiate ou à convenir.
S'adresser à SCHILD S.A., Parc 137, tél. (039) 2 19 31.

Régleuse

connaissant les méthodes modernes et les machines automatiques trouverait place stable en qualité de chef d'atelier. Eventuellement ouvrière habile serait mise au courant.
Offres sous chiffre RD 2457, au bureau de L'Impartial.

AUJOURD'HUI

A notre rayon traiteur

TRUITE FROIDE EN GELÉE

la pièce **2.-**

BOUCHERIE MIGROS



LA CHAUX-DE-FONDS



LE TPR À LA MAISON DU PEUPLE « LES TROIS SŒURS » EN TOUTE SIMPLICITÉ

Drame des existences banales, comédie de la vie, « Les trois sœurs » d'Anton Tchekhov sont tout à la fois. Elles incarnent avec cette merveilleuse vérité poétique, les espoirs déçus, la résignation sans haine, presque sans passion. Les jours coulent usant lentement la jeunesse,

voilant les rires, obscurcissant la beauté. Ils sont les témoins d'une métamorphose des sentiments et la jeune fille de vingt ans a perdu les attraits de son charme juvénile. L'une s'est mariée et vit enfermée dans la convention; déçue, elle est à l'affût d'un bonheur qui lui a échappé; l'autre se raidit dans le corset d'une déception grandissante jusqu'à devenir « vieille fille » avant l'âge.

Autour de ces trois sœurs tournent ces êtres chers à Tchekhov, le professeur stupide revêtu de cette vulgarité que l'auteur craignait tellement, faite d'un mélange de ridicule et d'intentions louables mais malheureuses. C'est Koulyguine qui poursuit son épouse de gentillesses maladroites; c'est Natacha aussi, « voleuse d'un frère », installée dans la bourgeoisie, pleine de sécheresse et d'incompréhension. Il y a le raté, et ces officiers vivants symboles d'existences meilleures ou perdues et à travers lesquels les désirs prennent une apparence de réalité.

« Les trois sœurs » c'est l'espoir de réaliser sa vie, puis la naissance d'une certitude, celle que rien ne permettra ce départ tant souhaité quand bien même il paraît si facile à réaliser. Ces trois femmes veulent rejoindre Moscou où elles ont passé leur jeunesse. Cette ville se confond avec leur idéal, mais leur espoir s'évanouira dans la routine d'une province mesquine.

Pourquoi ce théâtre porte-t-il si bien dans un siècle et un monde si différents de ceux de Tchekhov? Simplement parce qu'il recèle des vérités humaines, éternellement valables. Cette vie des trois sœurs, c'est celle de presque tous les hommes. Ecrite à l'époque où s'annonçait un grand bouleversement social, cette

pièce répond encore de nos jours à nos aspirations profondes, même si elles ne sont pas toujours clairement formulées.

Mais il est temps de parler un peu du travail du TPR. Il est admirable. Pour la première fois, nous avons eu l'impression d'une harmonie complète. « Ils » se sont trouvés à un point tel, que même les rôles de composition, les vieux, passent parfaitement la rampe. En règle générale, les femmes sont parfaites. Annie Schmitt, Yvonne Pescador et Jacqueline Henry incarnent les trois sœurs avec beaucoup d'adresse. Les caractères, sans jamais être caricaturaux, sont nets et précis. Raymond Braun, Roger Yendly et Pierre Aim ont, de leur côté, créé les principaux personnages masculins avec la même adresse.

Charles Joris a mis en scène ce drame avec tact et intelligence. Il n'a pas voulu rechercher la stylisation abusive; par contre, il a réalisé le prodige de le faire jouer dans un espace à trois dimensions. On ne « vit » plus latéralement uniquement; la profondeur de scène prend une valeur dramatique et permet de tourner élégamment l'écueil des longs « apartés », terrible obstacle au naturel et dont Tchekhov est coutumier. Tout est simple.

Les décors très réalistes créent une ambiance et savent se faire oublier. Ils ne sont pas l'exercice de style d'un décorateur; ils ont été conçus en parfaite entente avec le travail du metteur en scène et des acteurs.

Le TPR a réussi là un grand spectacle... Une nombreuse assistance l'a chaudement accueilli et on pourra le voir une seconde fois ce soir; il faut y aller.

P. K.

Le public « clarkait » des mains... Pétula l'avait conquis

Ce n'est certes pas la première fois que la « perfide Albion » conquiert la France, mais l'une de ses représentantes l'a fait de manière très élégante: en chansons. A son tour, le public chaud-de-fonnier, accouru en nombre à la Salle de Musique, fut conquis. Il faut dire, cependant, que la victoire fut acquise au moyen d'armes plus que pacifiques: la musique adoucit les mœurs, c'est bien connu.

Petula Clark, c'est d'abord un délicieux accent, qui donne cette inimitable note charmante à ses interprétations françaises. Puis c'est une étourdissante espièglerie qui réussit à dérider le plus impénitent neurassthénique.

Il faut, en effet, la voir danser, se tortiller, plaisanter, faire les mimiques les plus désopilantes. Elle est de plus très douée: au contraire de ces «yé-yé» qui ne savent qu'hurler et s'encouler dans le micro, elle improvise des jeux de scène, des plaisanteries, elle dialogue en musique avec ses musiciens, elle s'entortille comme un colimaçon... elle arrêterait de chanter que le public l'aimerait encore.

Elle a acquis un certain métier: les chansons douces alternent avec les mélodies plus rythmées, ce qui lui permet ainsi de jouer au chat et à la souris avec un public gentiment cabotin.

Cette soirée respecta les lois premières du music-hall. Au cours de la première partie, en effet, plusieurs chanteurs et fantaisistes se produisirent.

Les Guitars Boys sont des spécialistes de la musique au goût du jour, mais ils savent éviter les travers du «yé-yé» intempestif. Gérard est bien plus drôle lorsqu'il dialogue avec son canard que lorsqu'il

raconte des histoires pour meubler les intermèdes.

Misoko and Partner n'ont d'acrobaties que le nom, ils sont plutôt des amateurs de ping-pong.

Comme il aime à s'intituler, l'« inimitable imitateur », Robert Junod fit passer aux spectateurs l'un des meilleurs moments de la soirée: ses sketches sont des exemples d'un genre difficile. Singeant tour à tour des célébrités comme Brassens, Escudero, Donald, Laurel et Hardy, Charlot ou Dufhilo, Robert Junod se montre bien supérieur à tous les Henri Tisot car il ne se contente pas d'imiter à la perfection la voix et les intonations de ses modèles, non, il réussit encore à prendre leur visage, leurs tics, leurs travers! Un artiste, sans mentir.

A un certain moment, un gamin est entré sur scène. Il a choisi un nom d'artiste « Le Petit Prince » (sans rire). Et ce fut Saint-Exubérant. On fut surpris de voir ce qu'il n'arrive pas à faire de son organe naissant. Heureusement que le public est bon enfant. A douze ans, certains sont des enfants prodiges, ce Lausannois serait plutôt un Minou Roué. Mais n'en disons pas plus, de peur de briser une carrière prometteuse. Car, enfin, nul n'est prophète en son pays.

P.A.L.

Un tour

EN VILLE

Timide apparition de talons hauts, sur l'Avenue Léopold-Robert tout au moins. Est-ce l'annonce du printemps?

Le fait est que depuis trois jours, les piétons marchent au sec. Pas partout évidemment, certaines rues sont encore dangereusement verglacées.

Le Pod, par contre, est tout à fait praticable... Mais quelle poussière! Vous faites deux cents mètres et voilà vos chaussures méconnaissables. C'est à vous décourager de les cirer chaque matin.

Les chaussures ne sont pas les seules à souffrir de la poussière. Aux heures de pointe, soulevée par les automobilistes, elle vous prend à la gorge, vous fait tousser, et vous oblige à limiter la conversation.

Sur le Pod, à midi et six heures, le style télégraphique est de rigueur. Dans la mesure du possible, il est même préférable de garder bouche cousue...

Gégène Potin

La question des Jésuites en Suisse

Hier soir, le public était venu en nombre au Cercle catholique pour assister à la conférence du curé Pierre Dortail.

« Pour ou contre les Jésuites » — tel était le sujet de l'exposé. Il a été traité d'une manière objective par l'orateur qui a su donner à sa conférence un caractère d'information excluant d'emblée toute intention polémique.

Chacun sait que la Constitution fédérale contient deux articles d'exception, qui sont aujourd'hui encore en vigueur. Art. 51: « L'ordre des Jésuites et les sociétés affiliées ne peuvent être reçus dans aucune partie de la Suisse (...) » Art. 52: « Il est interdit de fonder de nouveaux couvents ou ordres religieux et de rétablir ceux qui ont été supprimés. »

L'actualité et l'opportunité de ces articles de la Constitution sont controversées depuis quelques années, notamment depuis le jour (24 juin 1964) où le conseiller aux Etats Ludwig von Moos (conservateur catholique) a présenté au Conseil des Etats une motion demandant une révision partielle de la Constitution fédérale, tendant à supprimer les articles sus-mentionnés. Cet avis a d'ailleurs été partagé plus tard par deux autres conseillers fédéraux protestants, MM. Feldmann et Wahlen, mais aucune décision n'a encore été prise. On reste dans l'attente d'une votation populaire.

Le curé Dortail a fait une analyse approfondie et minutieuse des événements politico-religieux qui ont amené la Diète, à l'époque du Sonderbund, à voter l'interdiction des Jésuites sur territoire helvétique.

Une époque peu glorieuse, en vérité, entachée de maladresses de part et d'autre, parfois même de mauvaise foi. « La guerre était-elle confessionnelle? — Oui et non. Il y eut aussi de forts motifs politiques » affirma le conférencier.

Et il révéla à son auditoire les dessous de la lutte qui s'engagea à cette époque autour de la Compagnie de Jésus, les antagonismes entre radicaux, conservateurs et libéraux, les vicissitudes des Jésuites, tour à tour tolérés, puis interdits...

En conclusion le conférencier rappela que la Constitution s'était inspirée de la devise « Egalité et Liberté ». Il ne fait dès lors aucun doute que les articles confessionnels d'ex-

ception sont une infraction à ces nobles principes. Cette infraction est-elle actuellement justifiée?

D. D.

Notes d'un passant

— Frappez à la tête! disait César à ses légionnaires. Car il savait que les soldats de Pompée n'aimaient pas à être défigurés...

Aujourd'hui, paraît-il, quand on veut toucher quelqu'un on le frappe au portefeuille. C'est là, dit-on, son endroit délicat ou sensible...

Cette opinion, tristement réaliste, n'est heureusement pas la mienne.

Mais elle est évoquée à la suite des nombreux cas d'ivresse au volant dont s'occupent actuellement les tribunaux. On demande, en effet: « Quelle est la peine infligée qui touche le plus les chauffards? Est-ce la prison? Ou l'amende? Faut-il frapper le délinquant routier dans son portefeuille ou dans sa liberté? Qu'est-ce qui lui est le plus indispensable, ou de nature à le faire réfléchir sur les risques courus, les pépètes ou le « starr »?

Si l'on m'interrogeait à ce sujet, j'avoue que je ne serais pas le moins du monde embarrassé pour répondre. Ce n'est pas la prison ni par l'amende que je guérirais, si j'étais juge. Ou du moins à ces deux remèdes conjugués j'ajouterais le retrait du permis de conduire.

Evidemment, comme le dit le « Touring » à une époque où l'argent est roi, ou du moins la source de tant de possibilités, l'amende peut être plus efficace qu'un repos forcé derrière les barreaux. Mais même dégrisé par un séjour qui l'oblige à un retour sur soi-même, l'automobiliste pochard peut oublier assez facilement, 5 jours sont vite passés... Tandis que si on le prive du volant pendant six mois ou un an, alors là, certainement il se souviendra. Car dans bien des cas il peut s'ajouter à l'ennui, au regret et au désir une privation économique sensible...

Et voilà à quoi on aboutit lorsqu'on joue au petit tortionnaire légal en faveur de la sécurité publique.

Bien entendu je n'ai jamais souhaité de mal à quiconque.

C'est pourquoi dans cette affaire je ne dépasserai pas le 0.8 pour mille des probabilités!

Le père Piquerez.

IMPAR-TV • IMPAR-TV

L'avenir de la TV est « hors séries »!

Mardi soir, il y en avait deux nouvelles, ce soir une! Quoi donc? Des séries! La TV vit dans un univers de séries; qu'il s'agisse de jeu, de films, de divertissements, de commentaires en tous genres. Entendons bien cependant, nous ne parlons pas des émissions régulièrement affichées au programme; par exemple du Magazine, du Téléjournal ou de la soirée dramatique, mais bien de ces hybrides de feuilletons, histoires à suivre et séquences bâtarde mi-sérieuses, mi-riuses.

« Papa a raison » a été un grand succès, en dépit de ses défauts, mais hier soir, dans le déjà célèbre « trou » entre 19 h. 25 et 19 h. 55, on a inauguré « Y'a d'la joie ». Ce titre n'est évidemment qu'une façon de parler! Cette « fausse monnaie » était loin d'être sonnante et il ne suffit pas de singeries qu'on ne pardonnerait pas au premier clown venu, pour en trébucher de plaisir.

Le malheur, c'est qu'on vend cette

« fausse monnaie de singe » pour de l'art et le téléspectateur désireux de se divertir finit par y croire. C'est pourquoi un tel manque de talent, s'il devient une habitude, fait grand tort au noble exercice du rire.

Les séries, qu'on le veuille ou non, engendrent la monotonie et la banalité. Dans un divertissement unique, on peut au moins se consoler, quand il est mauvais, en se disant: « C'était un faux pas ».

Bien sûr, la série est une bonne solution pour les producteurs!

P. K.

Vous verrez ce soir

TV romande, 20 h. 35

Continents sans visas

Au sommaire de ce magazine d'actualités et d'informations on trouvera une enquête de J.-P. Goretta sur le trafic de la drogue et une visite de Cotolengo — gigantesque asile au centre de Turin abritant 4000 malades — sous la conduite d'Alexandre Burger et J. C. Dizerens. Le problème du logement et des documents sur l'Indonésie compléteront ce programme.

TV française 16 h. et 20 h. CONFÉRENCE DE PRESSE DU GÉNÉRAL DE GAULLE.

TV romande 20 h. EVE MÉMOIRE - La femme dans le monde de 1900 à nos jours, combattantes, pathétiques, inquiétantes, célèbres et... belles.

Pourquoi une critique TV

II

La critique TV a un rôle à jouer, nous l'avons vu hier; reste à définir son essence et sa portée.

Jacques Lemarchand disait simplement du critique: « C'est un spectateur qui, lorsqu'une œuvre lui a plu ou déplu, sait pourquoi. » C'est enfantin, certes, mais certainement pas aussi simple qu'il n'y paraît au premier abord. On dit aussi: « La critique est aisée », c'est un mensonge flagrant. Une seule chose est facile: la négation de principe, la critique au vinaigre, la méchanceté, en un mot la démolition systématique trop souvent prise pour de l'esprit. La réflexion, les arguments objectifs, le jugement raisonné, l'analyse constructive, les suggestions sont incontestablement plus ardues à élaborer. Et pourtant, ils sont les seuls à pouvoir faire d'une chronique TV une intervention quotidienne valable.

Une bonne critique est faite pour être discutée puisqu'elle est le reflet d'opinions. Elle n'est jamais définitive, d'un bloc grotesque, alliage de vanité et souvent d'incompréhension; elle doit au contraire être quelque chose de souple, proposer avant d'affirmer.

En télévision, les impressions sont souvent sommaires; la critique a le devoir de les dérangier un peu en contraignant à la réflexion.

Il ne s'agit donc nullement de vouloir conditionner un état d'esprit, de s'imposer; les téléspectateurs doivent prendre cette critique comme un instrument à leur service, capable de les aider à se faire une opinion et parfois aussi, à revoir des idées trop facilement et trop rapidement arrêtées.

Dans la mesure où elle apporte des éléments dynamiques, dévoile des aspects cachés, explique des faits, la critique s'assimile à un instrument de culture et contribue à la formation des critères de jugement. C'est ce que nous lui souhaitons d'être.

P. K.

CHOISISSEZ!

JEUDI 4 FÉVRIER

Suisse romande

- 19.00 Présentation du programme et informations.
- 19.05 Le Magazine.
- 19.20 Téléspot.
- 19.25 Le Temps des Copains.
- 19.55 Téléspot.
- 20.00 Téléjournal.
- 20.15 Téléspot.
- 20.20 Eve-Mémoire.
- 20.35 Continents sans visa.
- 22.15 Concours: Ouvrez l'œil.
- 22.20 Soir-Information, Téléjournal.

France

- 12.30 La séquence du jeune spectateur.
- 13.00 Actualités.
- 16.00 Conférence de presse du Président de la République.
- 17.00-19.20 Pour les jeunes.
- 19.20 Bonne nuit les petits.
- 19.25 Actualités.
- 19.40 Feuilletton.
- 19.55 Annonces et météo.
- 20.00 Actualités et Conférences de presse du Président de la République.
- 21.00 Le manège.
- 21.50 La longue étape: Le Brésil.
- 22.35 Actualités et Conférence de presse du Président de la République.

TÉLÉ LA QUESTION

M. J. H. « Qui est responsable de la qualité de l'image? Vendredi, par exemple, la réception était mauvaise, floue. Je me suis adressé à la TV, à Genève. On m'a répondu « Nous n'y pouvons rien »!

— En effet, les PTT sont responsables des émetteurs et partant des défauts techniques éventuels. Il faut cependant se rendre compte que le contrôle; la localisation et la réparation des pannes ne sont pas choses simples. Si, dans un émetteur ou un relais,

une lampe saute, une résistance « grille », tout le circuit est perturbé.

En l'occurrence, vendredi passé, trois émetteurs jurassiens, Les Ordonns, Moron et Cornu ont transmis une image de mauvaise qualité. Le défaut devait donc se trouver dans la liaison hertzienne Bantiger-Chasseral. Quand de tels faits se produisent, le téléspectateur en est réduit à s'armer de patience et à songer que la TV est plus complexe qu'un mécanisme de boîte à musique.

CORSO

JEAN MARAIS...

intrépide et casse-cou

LOUIS DE FUNÈS...

d'une drôlerie époustouflante

MYLÈNE DEMONGEOT...

la joie de vivre

dans un film de

ANDRÉ HUNEBELLE

qui a mijoté pour vous un morceau DE CHOIX

Au matinées, admis dès 14 ans

Fulgurant... Fou-rire... Fantastique !..

en SCOPE et en COULEURS

L'Ennemi public No 1 de vos soucis quotidiens
un délire pour votre plaisir !

FANTÔMAS

Vous entrainera dans une action fulgurante
et vous fera mourir de RIRE...
dans cet étonnant et merveilleux film

2 25 50

tous les soirs
à 20 h. 30
MATINÉES
à 15 h.
sam., dim.
mercredi

EDEN

2 18 53

SOIRÉES
à 20 h. 30
MATINÉES
à 15 h.
sam., dim.
mercredi



IL EST PRUDENT
DE LOUER
D'AVANCE

DÈS CE SOIR :
à 20 h. 30

Les 2 plus grands noms du cinéma français réunis pour la première fois
dans un film qui remporte partout un succès sans précédent

JEAN GABIN FERNANDEL

Un film de
GILLES GRANGIER
avec

Frank FERNANDEL
Marie DUBOIS
Paulette DUBOST
Noël ROQUEVERT

DANS
**L'AGE
INGRAT**

L'âge ingrat, l'âge insouciant, et pourtant... l'âge d'or !
Deux heures de rire, de soleil et de joie de vivre
C'EST COMME SI MAIGRET RENCONTRAIT DON CAMILLO !

PLAZA

2 21 23

20 h.
et
14 h.

LE SPECTACLE LE PLUS CÉLÈBRE DE L'HISTOIRE DU CINÉMA !



CLEOPATRE

RICHARD BURTON - ELISABETH TAYLOR - REX HARRISON

(Marc-Antoine)

(Jules-César)

► LE FILM QUE LE MONDE ENTIER ATTEND ◀
Dès ce soir à 20 heures - Matinées samedi, dimanche, mercredi, à 14 heures

PARLÉ FRANÇAIS - TOOD-AO 70 mm. - COULEURS

ATTENTION !
Horaire spécial
Tous les soirs 20 h.
Matinées à 14 h.
LOCATION
jeudi - vendredi
dès 17 heures
samedi - dimanche
de 10 h. 30 à 12 h. 15 et dès 13 h.

Prix des places imposés :
Fr. 3.- 4.- 5.- 6.-
Faveurs suspendues
16 ans

RITZ

2 93 93

Séances
tous les soirs
à 20 h. 30
Mat. à 15 h.
Dimanche

DÈS CE SOIR JEUDI
en première vision

UN
SUSPENSE
À
HAUTE TENSION

UN CADAVRE
apparaît...
disparaît...
réapparaît...

18
ans

Actualités Pathé Magazine
en première vision suisse
**LES OBSEQUES DE
SIR WINSTON CHURCHILL**



SUSAN STRASBERG - RONALD LEWIS - ANN TODD

DANS

HURLER DE PEUR

Ecrit et produit
par JIMMY SANGSTER
Réalisé par SETH HOLT

SANS DÉFENSE, ELLE ÉTAIT LE TÉMOIN DE SA PROPRE PERTE !

« Un « policier » astucieux, endiablé, où le suspense
nous est prodigué avec une obstination sans relâ-
che ! » (LE COURRIER)

« Nous ne pouvons qu'admirer l'imagination de
l'auteur, tant elle est fertile. Tout ici est dans les
rebondissements de l'action, très inattendus. »
(L'AURORE)

« Cultiver artistiquement sa peur devient un plaisir
avec Seth Holt, un disciple d'Hitchcock. Le coup
de théâtre final laisse pantois les plus avisés. »
(FEUILLE D'AVIS)

SCALA

2 22 01

SOIRÉES
à 20 h. 30
MATINÉES
à 15 h.
sam., dim.
mercredi



Un film de guerre HALLUCINANT, TERRIFIANT
Réalisation de NICHOLAS RAY

AMÉRICAINS, JAPONAIS FACE À FACE

LES DIABLES DE GUADALCANAL

JOHN WAYNE - ROBERT RYAN - DON TAYLOR

PARLÉ FRANÇAIS

DÈS 16 ANS

EN COULEURS

PAYS NEUCHATELOIS • PAYS NEUCHATELOIS • PAYS NEUCHATELOIS

LA « MAISON DE JUSTICE » DE LA SAGNE DE LA SAGNE La cassette du temple

Cette dénomination quelque peu solennelle pourrait inspirer à un lecteur non prévenu la crainte d'ignorer l'existence à La Sagne de quelque édifice important. Qu'il se rassure, si le terme est parfaitement justifié au regard de l'histoire, la maison n'est autre qu'une bonne vieille ferme, qu'il trouvera à main droite, lorsqu'il montera le Crêt de La Sagne, partant de la place aux belles fontaines, vers La Chaux-de-Fonds.

Et juste en face de l'Hôtel de la Croix blanche surmonté de son clocheton, il remarquera un large toit surplombant presque la route, abri de quelque char à foin. Un heurtoir en fer forgé, une porte élégante en pierre jaune, surmontée de la date de 1675, à côté d'une vaste porte de grange voûtée, lui suggéreront qu'il se trouve en présence d'une « personne de qualité ».

Elle n'en revêt pas moins des apparences modestes, celles qui convenaient à cette population fière, mais réservée, des francs-habergeants calvinistes du 17e siècle. Si vous poussez plus loin vos investigations et faites le tour de la maison, vous découvrirez une façade Sud conforme à votre attente.

Porte surmontée d'un vaste cadran solaire, daté de 1674, corniche et larges baies de pierre de Morveau sans doute, bien alignées dans la partie Ouest. Autre porte plus modeste, légèrement en contre bas, tout à côté, surmontée d'une petite fenêtre à meneau dans la moi-

re familial et rustique des institutions ; le maire, principal officier de justice, peut-être le greffier, représentants du Prince, y logeaient avec leur famille, et c'était dans le grand « poêle » d'un des appartements, muni bien entendu du vaste fourneau à catelles, que se réunissaient pour le « plaid », sous la présidence de Monsieur le Maire, les Justiciers et « Parliers », c'est-à-dire les avocats, mais en l'absence des parties. La Justice fondée sur la Coutume était secrète, mais expéditive et simple. Seules y étaient traitées chaque semaine les affaires de basse justice, celles de haute justice, crimes, vols, etc. étant réservées à la Justice de Valangin.

Rappelons en passant que jusqu'en 1656, date de l'établissement de la mairie de La Chaux-de-Fonds, c'est-à-dire aussi d'une Justice, les habitants des quartiers Sud, Crossettes, Cernie Borquin, Boind, Les Reprises, devaient se rendre à La Sagne dès qu'ils avaient quelque procès ou affaire à régler. Les



Ne pourrait-on pas obtenir des autorités locales qu'elles renoncent à enlaidir les portes de style en y inscrivant le numéro moderne de la maison ? (Photos Tissot)

des lieux et de la population au cours des siècles.

Les regrets pourront une fois de plus paraître inutiles à d'aucuns. Notons toutefois, pour notre réconfort, que le propriétaire actuel, un Sagnard de vieille souche, est parfaitement conscient de la qualité du précieux dépôt que le droit de propriété a mis entre ses mains et bien décidé à le sauvegarder au mieux. Qu'il en soit remercié d'avance ! Espérons qu'il trouvera compréhension et appui, tant dans la population de la vallée qu'auprès de l'autorité, car le respect du passé pose souvent aux particuliers des problèmes dont on ne saurait leur laisser toute la charge.

L'histoire de la ferme a été établie par M. Jean Garvoisier. Celle-ci fournit en outre le cadre de deux épisodes du « Solitaire des Sagnes » d'Oscar Huguenin, l'un des récits les plus chers au cœur des gens de nos Montagnes.

Raisons supplémentaires de vouer quelques instants à cette silhouette originale qui, avec le printemps, verra s'approcher d'elle l'aventure toujours périlleuse des transformations.

André TISSOT

Au Conseil d'Etat

NOMINATION

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 29 janvier 1965, le Conseil d'Etat a :

nommé M. Pierre Blandenier, originaire de Villiers, actuellement secrétaire-adjoint, aux fonctions d'adjoint au chef de la protection civile ; délivré le brevet spécial pour l'enseignement de la langue espagnole dans les écoles publiques du canton, à Mlle Marcelle Jeanneret, de Travers, au Locle.

25 ANS AU SERVICE DE L'ETAT

M. Ernest Bolli, secrétaire du Service médico-social, à Neuchâtel, a célébré le 25e anniversaire de son entrée au service de l'Etat. Le Conseil d'Etat lui a exprimé ses félicitations et ses remerciements au cours d'une réunion présidée par M. le conseiller d'Etat Jean-Louis Barrelet.

Chronique horlogère

Record d'exportation en 1964

ATS. — L'industrie horlogère suisse a exporté en 1964, 52.340.300 montres et mouvements de montres d'une valeur de 1 milliard 630,8 millions de francs. Pour 1963, les chiffres respectifs sont les suivants : 50.878.000 pièces d'une valeur de 1 milliard 497,9 millions de francs.

La montre suisse à l'Exposition universelle de Montréal 1967

Le Comité central de la Chambre suisse de l'horlogerie, s'est réuni sous la présidence de M. Edgar Primault, président. Il s'est occupé notamment,

A Fleurier, où la reconstruction du temple se poursuit, une idée intéressante a été émise : pourquoi, dans les murs du nouveau sanctuaire, ne cacheraient-ils pas une cassette dans laquelle on déposerait quelques documents de 1965 ?

Des suggestions ont été faites : on pourrait y enfermer la liste des denrées les plus courantes (pain, lait, fromage, etc.), le prix de l'essence, le prix d'un billet de chemin-de-fer Fleurier-Neuchâtel, le nombre d'habitants de Fleurier et du Vallon, le nombre des travailleurs étrangers, quelques exemplaires du journal local, des photos de Fleurier, etc...

On pourrait, bien sûr, y ajouter une chronique de l'époque dans laquelle on pourrait relever les faits saillants... ou pittoresques que l'on connaît, par exemple la polémique qui s'est instaurée au sujet de la fameuse allée d'arbres bordant la route cantonale entre Fleurier et Môtiers, l'histoire des rats et des corbeaux, etc., etc.

C'est certainement avec le plus vif intérêt que, dans des dizaines d'années, voire dans des centaines d'années, on retrouverait dans le « vieux » temple, des souvenirs de 1965. Il suffit de songer avec quel intérêt, à Fleurier, on a pris connaissance des notations du début du XIXe siècle confiées à la cassette dénichée dans le temple incendié.

Pour le moment, aucune décision n'a encore été prise au Collège des Anciens. Mais on a déjà examiné le problème et l'on n'est nullement opposé à la pose d'une telle cassette.

Il est vrai que d'autres choses plus urgentes doivent être réglées. On n'a toujours pas résolu la question de savoir quand la reconstruction sera terminée. Prévue d'abord à Noël, l'inauguration du nouveau temple fut retardée à Pâques. Or, il s'avère maintenant que, une fois de plus, il faut prévoir un délai plus long.

On serait même fort satisfait si, à fin mai, le gros oeuvre pouvait être complètement terminé. En effet, le problème de la pose des orgues n'est pas résolu. La maison qui les installera voudrait commencer de les poser au début de juin afin qu'elles soient prêtes pour le mois de juillet. Or, tout dépend de l'état des travaux du sanctuaire. Pour travailler les installateurs des orgues ont besoin d'un silence total.

On comprend, dès lors, que le pasteur, M. Borel, fasse actuellement tous les métiers, y compris celui de... contremaître pour pousser à la roue. Mais, évidemment, Paris ne s'est pas construit en un jour et c'est actuellement la morte saison pour les bâtisseurs.

Ah ! Quand on entendra jouer les orgues dans le nouveau temple, quelle belle journée on vivra à Fleurier !

R. L.

Vallée des Ponts

LES PONTS-DE-MARTEL

Nouveau Grand Conseiller

(sd) — Pour succéder à M. Ami Droz des Brenets, décédé, il a été fait appel à M. Hermann Feuz des Ponts-de-Martel, commune où il a assumé de très nombreuses responsabilités dont celle de conseiller communal pendant 40 ans. Libéré maintenant de cette dernière fonction, il a pu accepter celle de Grand Conseiller. Nos félicitations.

Henri Guillemain en personne

(sd) — Décidément, du point de vue culturel, la population est comblée, puisque, après le mime René Quellet applaudi sur scène, les habitants du village et des environs auront, coup sur coup vendredi et samedi soir, l'occasion de rencontrer et d'entendre M. Henri Guillemain qui parlera de Victor Hugo, puis la Société de musique « Sainte-Cécile » dans son concert annuel de gala au temple, concert au cours du-

Neuchâtel

Une lettre de Rousseau à la Bibliothèque

Une grande fabrique de tabac du vignoble va remettre à la Bibliothèque de la ville de Neuchâtel une lettre de Jean-Jacques Rousseau qui lui a été offerte récemment par des hommes d'affaires américains. Il s'agit d'une lettre du philosophe à son éditeur, Guérin ; elle sera mise sous verre, à côté d'un portrait de l'auteur. Ce manuscrit est certifié authentique par un marchand d'autographes new-yorkais.

quel Mlle Hélène Jaquet, professeur, donnera un récital d'orgue. Des œuvres de J.-S. Bach, C. Frank, W. A. Mozart, A. Sullivan, pourront, parmi d'autres, être appréciées du public.

MANIFESTATION DE JEUNESSE

(sd) — Dimanche, les majors Roth, secrétaires de jeunesse pour la division romande, ont présidé, tour à tour, le culte et une rencontre de jeunesse dans la salle de l'Armée du Salut. Par leurs chants et leur musique, entendus cette fois-ci en direct et non sur disques, ces hôtes ont fait passer à leurs auditeurs une agréable journée.

LOTO DE L'AMITIE

(sd) — Organisé par la Société fédérale de gymnastique du village, cette manifestation a remporté un franc succès à l'hôtel du Cerf. Une grande partie de la population était présente.

Nouveau commandant du Territorial II

Le Conseil fédéral a nommé commandant du Territorial II, en remplacement du colonel Pierre Auguste Leuba, le major Walter Russbach, commandant de la police cantonale.

LA COTE-AUX-FÉES

MORT SUBITE

(bm) — C'est avec consternation que la population de La Côte-aux-Fées a appris mardi la mort subite de Mme Jämes Piaget, âgée de 33 ans.

Rien ne laissait prévoir le départ de cette jeune femme qui est mère de quatre enfants, dont le plus petit n'est âgé que de deux ans.

Contre la toux !

Un bon remède vaut bien ... une grimace !

Le sirop Famel est fameux par son goût (qui est mauvais !) et par son action qui est d'autant plus rapide et bienfaisante ! Bienfaisante justement parce que le sirop Famel a conservé intact son goût d'origine, autrement dit le goût concentré des vrais remèdes contre la toux, la trachéite et la bronchite.

A base de codéine (calmant bienfaisant et sédatif léger) ; de grindélia (antispasmodique et baume des muqueuses des voies respiratoires) ; de fleurs de drosera (plante médicinale qui calme les quintes de toux) ; d'un lacto-phosphate de calcium (tonique et reconstituant) ; et de créosote (puissant antiseptique et expectorant).

SIROP FAMEL Fr. 3.75



Une maison qui a fière allure.

tié Est. Il s'agit évidemment d'un bâtiment composé de deux parties datant de deux époques différentes. Celle de l'Est établie à un niveau inférieur est la plus ancienne. Près de la façade, en guise de banc, une planche repose d'un côté sur un chapiteau de colonne de cheminée orné de fleur de lys et de volutes, de l'autre côté, sur la base retournée portant date de 1635. La sculpture de ces vestiges, très probablement de la maison, indique qu'elle eut, elle aussi, son heure de beauté.

La partie Ouest ordonnée selon les règles d'une architecture plus rigoureuse et plus solennelle semble se souvenir de sa destination plus officielle de « Maison de Justice ». L'ordonnance à elle seule en souligne l'importance et, pour l'époque, désigne ce que nous nommerions aujourd'hui, un « édifice ». Elle n'en révèle pas moins le caractère enco-

vieux murs de la partie Est doivent donc avoir entendu aussi bien que le meuglement des vaches, les plaids des francs-habergeants de l'actuelle commune de La Chaux-de-Fonds. Là aussi furent instruites leurs affaires, établies leurs « proximités » c'est-à-dire les inventaires au décès et les partages de leurs biens maisons et domaines, « en prés, bois et cernils ».

L'intérieur de « l'édifice » ne le cède en rien à l'extérieur dans cette aile Ouest de la seconde moitié du grand siècle. Pas ou peu de luxe, mais de vastes « salles » boisées, bien éclairées, avec des plafonds à solives apparentes dont la simplicité égale la beauté. Cuisines à vaste cheminée et manteau de pierre, caves voûtées enfin, profondément enfoncées dans le sol et dont l'obscurité devait se distinguer à peine de la « sere-nuit » même lorsque le minuscule soupirail n'était pas encore obstrué. Caves peut-être, prisons ou « crotons » très probablement, où voleurs, larrons, vagabonds, faux-monnayeurs, meurtriers, durent attendre dans l'angoisse d'être menés sous bonne escorte aux prisons du château de Valangin pour y subir la question. Hommes ou femmes, ils n'avaient guère de chance d'échapper à la roue, au bûcher ou au gibet, eux qui, retranchés du monde, plongeaient déjà dans les ténèbres. Leurs crimes étaient graves, la Justice impitoyable, et bien maigre l'espoir de la grâce de n'avoir pas le poing tranché ou la langue percée, avant le sermon d'usage et l'exécution.

Enrichie d'un passé émouvant, bien connue de tous les gens de la vallée, la Maison de Justice, abandonnant sceptre et perruque a repris sa robe paysanne. Et c'est précisément ce qui nous engage à en parler : la partie ancienne, siège de l'écurie et de la grange, vermoulu et exigü, vieille de plus de trois siècles, doit être reconstruite et la Maison de Justice de La Sagne va subir une transformation inéluctable, si l'activité agricole de son propriétaire veut être poursuivie.

On peut regretter que la Commune de La Sagne ou la population de la vallée ne se soient intéressées davantage au sort de cette maison historique dont l'intérieur, dans la partie Ouest, garde de la grandeur et du style. On aurait pu en faire une maison appartenant à la collectivité et l'affecter à divers usages. Elle aurait donné au village des possibilités variées dans un cadre riche en souvenirs, survivance du caractère

Val-de-Ruz

BOUEVILLIERS

SOIREE DES CABALLEROS

(gn) — L'autre soir, les Caballeros, société de gymnastique athlétique, ont invité la population à une soirée de variétés. En lever de rideau, les souhaits de bienvenue furent exprimés par Jacques Balmer, moniteur responsable. Les productions suivirent avec succès.

On en parle au Locle

Cette fois, le temps est à la bise et il fait plutôt froid. Mais ce froid-là est moins dangereux pour les passants de nos rues que le radoux et la pluie d'il y a quelques jours. Car il est descendu des toits, en peu de temps, des avalanches de taille et de poids respectables qui n'ont pas manqué d'effrayer beaucoup de gens. Et à juste titre ! Des automobiles ont subi des dommages importants, surtout dimanche, mais plusieurs piétons l'ont échappé belle. J'ai vu, à la rue du Temple, quelques morceaux de glace imposants s'écraser sur le trottoir à moins de trois mètres d'un couple qui n'a pas demandé son reste pour filer dans un corridor ! Et il y en a eu d'autres, en de nombreux endroits, fort heureusement sans accident de personnes, du moins à ma connaissance.

Il s'agira donc, en cette fin d'hiver, d'ouvrir l'œil et le bon ! En plus de tout ce qu'il faut déjà quitter dans la rue pour s'en sortir indemne, il faudra encore guigner du côté du haut et prêter l'oreille à tout bruit insolite provenant d'un toit ou d'un autre. La prudence est de rigueur, même si elle doit nous empêcher de voir et de saluer de sympathiques connaissances. Les gens comprendront ! Car ce n'est pas au moment où vont nous parvenir les nouvelles formules de taxation d'impôts, que chacun remplira avec beaucoup plus de plaisir que précédemment, qu'il est indiqué de recevoir un bloc de glace sur l'occiput. Même un petit ! Bonne route donc, et au moindre radoux, rasez les murs !

Ae.



La différence est dans le **GOÛT**

*Un authentique goût espresso
Un café noir qui a du caractère*

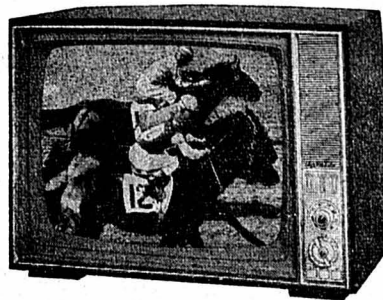
Il est unique par son mélange exclusif de cafés spécialement sélectionnés. C'est pourquoi il a du corps, de "l'arrondi" et une saveur si personnelle.

Unique il l'est encore par une technique de rôtissage particulière qui lui donne un arôme si finement corsé.

NESCAFÉ
CAFÉ SOLUBLE
goût espresso

soleil d'Italie

**Mûries au soleil et d'arôme si typique.
Les oranges italiennes si délicieuses
à manger crû et si faciles à peler.**



Tous les soirs
dès 19 heures

TÉLÉSPOT

Téléspot chez vous tous les jours, grâce à

TÉLÉ-SERVICE

qui vous fournira l'appareil de votre choix,
dans les plus grandes marques.

LIVRAISON IMMÉDIATE

Haut-du-Versoix — tél. (039) 2 67 78

Salle Dixi - Le Locle

Samedi 6 février 1965, à 20 h. 30

NUIT D'EUROPE N° 1

sous le signe SALUT LES JEUNES, SALUT LES CROULANTS

avec l'

ORCHESTRE GREINER

et les animateurs-vedettes HAROLD KAY et JEAN MOLARD d'Europe No 1

**TOUS vos MEUBLES
AVEC 36 MOIS DE CREDIT**

SANS

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Sans formalité ennuyeuse
Choix varié et considérable
22 vitrines d'exposition
Pas de succursales coûteuses
mais des prix
Meubles de qualité garantis
Des milliers de clients satisfaits
Facilités spéciales en cas de maladie,
accident, etc.
Remise totale de votre dette en cas de
décès ou d'invalidité totale (disp. ad hoc)
sans supplément de prix
Vos meubles usagés sont pris en paiement

VISITEZ

**SANS ENGAGEMENT NOS
GRANDS MAGASINS**

OUVERTS

**TOUS LES JOURS (lundi et
samedi y compris)**

**GRAND PARC A VOITURES — PETIT ZOO
FRAIS DE VOYAGES REMBOURSÉS EN CAS D'ACHAT**

TINGUELY AMEUBLEMENTS

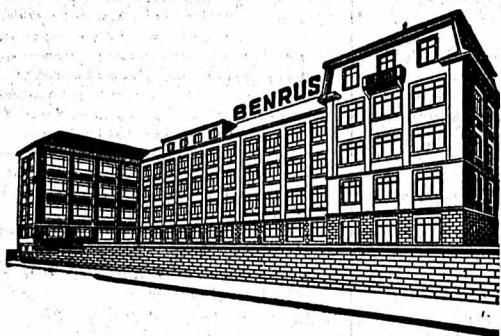
Route de Riaz Nos 10 à 16
Sortie de ville
direction Fribourg
Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

BULLE

DAME

entreprendrait rac-
commodages de lin-
gerie et de salopet-
tes. Tél. (039) 2 35 01

Bientôt une REVUE!...



BENRUS WATCH CO.
engage

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour son bureau des salaires.
Personne non initiée serait mise au courant.

Prière de se présenter ou d'adresser offres à la Direc-
tion, 129, rue de la Paix, 2e étage, La Chaux-de-Fonds.

SCOTCH

LE BAR DANCING DU **Richelieu** à **Neuchâtel** RUELLE DU PORT ★ TÉL 5 55 56 ★
CHAQUE NUIT DE 18 H À 2 H ★ SAMEDI, DIMANCHE, MATINÉES DÈS 16 H ★ LUNDI RELÂCHE

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Le Rassemblement jurassien et l'Office des relations publiques

Le Rassemblement jurassien communique :

Malgré l'opposition de la députation jurassienne et de plusieurs députés de l'ancien canton, le Grand Conseil bernois a ratifié la création d'un « Office des relations publiques ». Il s'agit en réalité d'un bureau de propagande de l'Etat qui, aux frais des contribuables, combattra principalement les légitimes aspirations du peuple jurassien. Lors de votes populaires, il permettra en outre au pouvoir de faire obstacle à l'action démocratique des partis et des mouvements d'opinion. Avant même la décision du parlement cantonal, le Conseil d'Etat avait désigné à ce poste M. André Ory, un Biennois qui a déjà servi le régime bernois en d'autres circonstances. Il recevra un traitement de 40,000 francs par an.

Le Rassemblement jurassien s'élève contre ce nouvel acte de force préjudiciable à la minorité ethnique du Jura. Il mettra tout en oeuvre pour contraindre l'activité antidémocratique de ce bureau de propagande d'Etat digne des pays totalitaires. Il invite en particulier les partis politiques du Jura, les associations et groupements de toutes sortes, les députés, les magistrats, les communes et les citoyens à refuser tout contact avec l'office bernois et son titulaire.

TAVANNES

Un magnifique concert

(ad) — Dirigé avec art par M. Willy Steiner, maître secondaire à Bienne, le chœur mixte de la paroisse réformée a obtenu un succès magnifique lors de son concert annuel.

Depuis quelques années, le chœur mixte protestant a adopté un système d'alternance pour ses soirées : une année, étude d'une audition musicale ; l'année suivante, concert avec pièce théâtrale. Cette formule se révèle heureuse et permet ainsi au grand public d'accéder aux sources de la grande musique. Ce fut le cas samedi et le très nombreux public accouru au temple a goûté pleinement un programme comprenant trois grands noms de la musique : Vivaldi, J.-S. Bach et Joseph Haydn. Ce même public n'a eu qu'un regret, celui de ne pas pouvoir manifester sa satisfaction par de chaleureux applaudissements, le lieu ne le permettant pas. Remercions et félicitons directeurs et solistes, choristes et musiciens qui ont procuré aux auditeurs de si heureux moments.

VALLON DE SAINT-IMIER

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Les examens et les vacances sont fixés

(rm) — La Commission scolaire a tenu séance sous la présidence de M. F. Rossel qui assume cette charge depuis le début de l'année en remplacement de M. G. Monnin qui devient vice-président alors que M. H. Cattin assume le secrétariat.

Pour la prochaine année scolaire la répartition des classes restera la même ; on constate une légère augmentation de l'effectif total ; la classe des petits comptera 25 élèves, la classe des grands 22 alors que les trois classes intermédiaires compteront chacune plus de 30 élèves.

Les comptes des enfants nécessiteux et le compte de l'arbre de Noël furent acceptés. Les examens de l'Ecole ménagère auront lieu le 15 mars, ceux de l'Ecole primaire le 30 mars et les promotions le 31 mars. Les vacances ont été fixées de la manière suivante : printemps, 1-19 avril ; été, 26 juin - 8 août ; automne, 18 septembre - 17 octobre ; hiver, 25 décembre - 9 janvier. Il a été décidé de prendre contact avec la communauté scolaire secondaire du Bas-Vallon pour qu'une entente intervienne, à l'avenir, pour la fixation des vacances.

Les coopérateurs prennent une importante décision

Plus de 80 membres de la Société coopérative de consommation de Sonceboz-Sombeval et environs ont répondu à la convocation d'une assemblée générale extraordinaire. Les débats furent présidés par M. R. Bollat. M. Donzé, membre de l'USC, fit un rapport détaillé sur les avantages que présentait une cogérance pour les sociétés de Sonceboz et St-Imier. Malgré ce vibrant plaidoyer et les recommandations du Conseil d'administration, les coopérateurs, par un vote au bulletin secret, refusèrent de continuer l'expérience de la cogérance et donnèrent mandat au Conseil d'administration de dénoncer le contrat qui liait les sociétés de Sonceboz et St-Imier et d'engager un gérant pour la société coopérative de Sonceboz-Sombeval et environs. Cette décision entraîna les démissions de 4 membres du Conseil d'administration, soit celles de MM. René Bollat, Pierre Brand, Paul Jeanfavre et Paul Staub ; M. René Obrecht, président, avait par lettre déjà fait

part de sa démission. Les membres suivants furent nommés pour les remplacer : président, M. René Berger ; membres, MM. Florian Soldati, Claude Simon, André Vorpe, Pierre Pécaut, Francis Bourquin ; font encore partie du Conseil d'administration, MM. Jean-Fred Vorpe, Kurt Troesch (La Heutte) et René Gautier (Cortébert).

Les gymnastes ont nommé leur comité

(rm) — Les gymnastes ont tenu leur assemblée générale au Café Fédéral sous la présidence de M. P. Ledermann. Les rapports du président, du caissier et des moniteurs mirent en valeur la bonne marche de la société. M. M. Zurbuchen fut nommé membre d'honneur pour 15 ans d'activité. Quelques membres furent félicités et remerciés pour leur dévouement, en particulier M. P. Ledermann, président, que la société voit à regret quitter son poste pour cause de départ de la localité.

Le comité suivant est mis sur pied pour 1965 : président, M. L. Seigneur ; vice-président, M. F. Hofer ; caissier, M. C. Chappatte ; secrétaire des verbaux, M. R. Zeller ; secrétaire correspondant, M. M. Löttscher ; moniteur-chef, M. F. Vorpe ; moniteur des pupilles, M. E. Bickel ; Huissier, M. R. Aebly ; membres adjoints, MM. C. Duplain et M. Zurbuchen. Vérificateurs des comptes, MM. L. Jeanfavre, J. Kramer et G. Beyeler.

SONVILIER

Beau succès du concert de La Chorale

(ed) — Le concert de la Chorale fut un succès. Le public très nombreux a pu se rendre compte des progrès effectués par les chanteurs, qui ont interprété six chants de divers compositeurs romands, sous la direction de M. F. Solis.

La partie consistante du programme était assurée par le Brass Band Bienne. Un ensemble de 25 musiciens qui s'inspirent du point de vue instrumentation, directement des fanfares anglaises (instruments de cuivre uniquement, plus percussion).

Rapportons à ce sujet un avis autorisé : « Ce que nous avons entendu samedi soir n'est nullement comparable à ce que nous attendons de nos meilleurs fanfares, car le BBB est formé de musiciens sélectionnés et, de ce fait, se trouve à un échelon nettement supérieur ».

Les applaudissements aussi nourris que mérités du public ont encouragé ces musiciens (solistes pour la plupart, mais tous amateurs) dirigés par Sisin Eicher de Courtelary, dont la maîtrise et la technique sont rarement atteintes par des amateurs.

Nouvelles fonctions pour les conseillers municipaux

(ed) — Le nouveau Conseil municipal n'a pas chômé depuis le Nouvel-An. Voici d'ailleurs les différentes fonctions des conseillers : présidence, administration, surveillance générale, police, assistance et tutelles, M. le maire M. Friedli ; vice-présidence, liaison avec les montagnes, le vice-maire M. A. Bieri ; finances et impôts, M. M. Tanner ; bâtiments communaux, M. F. Rächeter ; travaux publics, M. A. Kneuss ; eaux, M. R. Kiener ; écoles, M. G. Juillard ; salubrité publique, M. W. Geiser ; oeuvres sociales, M. R. Pellissier.

Les commissions, au nombre de 15, ont également été constituées. M. A. Bourquin est réélu comme secrétaire-caissier de commune, M. L. Hirschy comme garde-police ; MM. A. Grosjean et E. Moser comme cantonniers. Le Conseil s'est occupé des prestations en nature du corps enseignant des Montagnes. Il a décidé que les plaques de vélo seront délivrées par le Bureau municipal. Un citoyen s'est vu infliger une amende pour avoir introduit son chien dans un restaurant. La cuisine du gar-

de-police sera repeinte et une subvention sera accordée pour le nouveau bureau de poste selon le règlement des constructions. Une démarche sera tentée afin que le train de 16 h. 30 s'arrête en gare de Sonviller. Le géomètre officiel a proposé de faire faire des calques des plans cadastraux et le Conseil donne son accord. La Société immobilière «Le Confort S.A.» est fondée, le capital est à disposition pour la construction de l'immeuble prévu. Le Conseil décide encore de participer aux frais d'installation d'un atelier de pivoitage au village.

COURTELARY

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES

(ut) — L'inscription des nouveaux élèves (enfants nés en 1958 ou ayant 6 ans révolus au 31 mars 1965) aura lieu le vendredi 12 février 1965 à 15 heures, dans la classe de Mme Ribaut.

SAINT-IMIER

Les assises annuelles du Corps de musique

(ni) — C'est une assemblée vibrante que vient de tenir la fanfare officielle de la ville, le « Corps de Musique ». Les débats furent présidés par M. Willy Lüscher, président.

L'assemblée a réuni outre les musiciens actifs, des membres d'honneur et honoraires. Elle fut en outre honorée par la présence de MM. Willy Sunier, préfet, Charles Bertschi, président d'honneur de la Fédération jurassienne de musique, Jean-Louis Favre, député au Grand Conseil et président de l'Association des sociétés locales et Edouard Nyfeler, maire.

Après avoir rendu hommage à la mémoire d'amis fidèles disparus en 1964, l'assemblée prit connaissance et approuva les différents rapports d'activité présentés, de même que les comptes.

MM. Roger Linder, Jacques Schneberger, Jean-Pierre Chatelain et Ubaldo Rusca, le talentueux directeur du « Corps de Musique » ont reçu la prime d'assiduité, n'ayant eu aucune absence et aucun retard. Ont été également récompensés pour une absence et aucun retard : M. Emile Kneuss ; 1 absence et 1 retard : M. René Donzé ; 3 absences et 0 retard : M. Maurice Hoffmann, et pour 2 absences et 3 retards : M. Martial Dubail, sous-chef.

Il vaut la peine de souligner que M. Roger Linder a obtenu samedi, pour la seizième fois consécutive la prime d'assiduité et les 16 fois sans aucune absence et aucun retard.

Ont reçu le 1er chevron pour 10 ans d'activité : MM. Hans-Ruedi Ramseyer et Jean-Michel Waldmann ; le 2e chevron pour 15 ans d'activité : MM. Ernest Schneider, Fernand Beaumann et Myrto Spinelli ; la lyre brodée accompagnée d'un magnifique souvenir pour 30 ans d'activité : M. Charles Steiger ; la 1ère étoile pour 35 années de fidélité : MM. René Donzé et Marius Caccivio.

L'assemblée a reçu sept nouveaux jeunes musiciens, sur lesquels la société fonde de légitimes espoirs.

S'il a fallu enregistrer quelques démissions au sein du comité, c'est avec satisfaction que l'assemblée a trouvé les dévouements nécessaires pour conduire les destinées de la plus importante société locale, le comité a été constitué comme suit, après que des remerciements largement mérités ayant été adressés aux démissionnaires, en particulier au président, M. Willy Lüscher :

Président : M. Roger Linder ; vice-président : M. Jean Amez-Droz ; caissier : M. Michel Waldmann ; secrétaire-correspondant : M. Maurice Grosjean ; secrétaire des verbaux : M. Jean-Pierre Chatelain ; archiviste : M. Jean-Pierre Schwab ; membre-adjoint : M. Fernand Beaumann.

CORTÉBERT

AU MAENNERCHOR «FROHSINN»

(lt) — L'autre soir, cette société donnait son concert. Ce fut un succès complet devant une salle archi-comble et enthousiaste.

AU SKI-CLUB

(lt) — Réuni en assemblée générale sous la présidence de M. F. Gautier, et de 23 membres, le Ski-Club a approuvé les comptes et le rapport sur l'activité de l'année 1964, avec remerciements aux responsables. La course de 1965 s'effectuera à Verbier les 27 et 28 février.

CORGÉMONT

BEAU CONCERT DES ACCORDEONISTES

(mr) — Le Club mixte des Accordéonistes a donné son concert annuel sous l'expertise direction de M. R. Brand. Ce fut un succès, aussi bien pour les musiciens que pour les acteurs de la Théâtre de Tramelan, qui présenta «Le don d'Adèle» comédie en 4 actes de Barillet-Grédy. La soirée familière fut animée par l'orchestre de La Neuveville «Idéal-Musette».

L'assemblée s'est également arrêtée aux problèmes du renouvellement des uniformes et des housses de protection des instruments, prenant connaissance d'un programme d'activité pour 1965, prometteur de belles satisfactions, mais de travail aussi.

MM. Jean-Louis Favre et Edouard Niffeler, ont apporté félicitations et vœux au « Corps de Musique ».

Ecole complémentaire commerciale

(ni) — L'école complémentaire commerciale, l'une des institutions les plus utiles et les plus appréciées aussi de la Société suisse des employés de commerce, connaît un essor et un développement réjouissant à Saint-Imier. Les cours réunissent toujours de nombreux apprentis et une certaine réorganisation s'est révélée nécessaire. En effet, les organes responsables de l'Ecole ont estimé indispensable la création d'un poste de maître à plein temps. Le Conseil municipal a donné son accord et a recommandé la demande de l'Ecole aux instances compétentes.

L'eau défailante

(ni) — Depuis le milieu de la journée de mercredi, la conduite d'eau, alimentant la station de Mt-Soleil depuis St-Imier, fonctionne mal. Les fuites sont importantes. Une partie des habitations de la station de Mt-Soleil a pu heureusement être alimentée par le service des eaux du SEMD (Service des eaux de la Montagne du Droit).

CEUX QUI S'EN VONT

(ni) — La mort subite de M. Roger Bonjour, survenue dans sa 53e année, a jeté la consternation dans notre population. Monteur-électricien aux Services techniques depuis bientôt 20 ans, le défunt s'était fait apprécier de chacun.

MOUTIER

La voiture tombe dans la Birse

(mx) — Dans la nuit de mardi à mercredi, peu avant minuit, un automobiliste de Zwingen, venant de Bienne, roulait en direction de Moutier. Mais immédiatement après le pont qui enjambe la Birse, à l'entrée des gorges de Court, son véhicule dérapa sur une plaque de verglas, puis se jeta contre le mur bordant à droite la ligne de chemin de fer. Il fut ensuite projeté à gauche et enfonça la barrière, pour enfin tomber dans la Birse en un endroit où l'eau est assez profonde. Le conducteur n'a été, par miracle, que légèrement blessé.

PORRENTURY

Mauvaise chute de cheval

(mx) — Mlle Carinne Schmid, âgée de 18 ans, modéliste dans un magasin de la place, a fait une mauvaise chute en faisant de l'équitation. La malchanceuse jeune fille a été transportée à l'hôpital souffrant de fortes contusions à la colonne vertébrale. On craint même une fissure aux vertèbres.

Voir autres informations jurassiennes en page 11

Une réalité bien vivante Le Centre cadet jurassien de Sornetan

Nombreux sont ceux qui ont déjà entendu parler de cette belle réalisation du Faisceau cadet jurassien.

Une nécessité. — Le Centre est né d'un réel besoin : besoin d'avoir un « chez soi », un lieu de ralliement, de rencontres fraternelles ; nécessité de posséder des locaux adéquats, pour la formation des cadres du mouvement.

Une aubaine. — A Sornetan, en plein centre du Jura, une ancienne maison d'école est à vendre ! Grâce à l'appui d'un grand industriel de l'Orval, les Unions cadettes l'acquière le 7 juin 1960. Mais dès lors, comment faire ?

Un appel. — On n'a pas d'argent. Qu'importe ! L'enthousiasme de toute une jeunesse pousse les initiateurs du projet. Pardi, l'argent n'est pas introuvable !... Il faut de l'audace, du courage.

Sous l'impulsion de M. H. Graf, une commission de construction se constitue. On lance des appels aux entreprises, aux anciens cadets. Les troupes elle-mêmes remuent ciel et terre pour trouver de l'argent.

De son côté, M. J.-Ph. Kessi, architecte à Moutier, dresse les plans et surveille les travaux de transformation de l'immeuble, qui débute le 28 avril 1962. Et tout cela bénévolement ! Les équipes de chefs, venues de tout le Jura, se relaient chaque samedi à Sornetan.

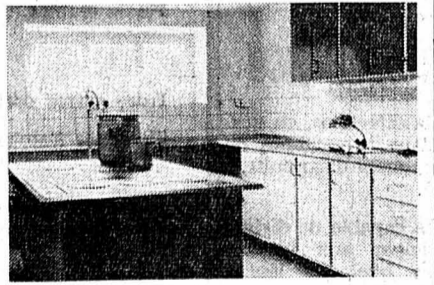
Tout marche si bien qu'en 2 ans à peine, le gros oeuvre, comme l'aménagement intérieur sont terminés. Et c'est l'inauguration, le 30 mai 1964.

Une grosse dépense. — Ce n'est pas une mince affaire que le financement d'une pareille entreprise. D'autant plus que le projet initial, modeste, s'est peu à peu transformé pour prendre une ampleur presque inattendue, mais combien réjouissante...

Ceci surtout grâce aux dons multiples et très substantiels reçus de partout.

Une réussite. — Une visite approfondie du Centre laisse le visiteur persuadé de son excellent agencement et de sa parfaite adaptation aux besoins du mouvement cadet. De vastes dortoirs permettent de loger environ 70 personnes. Des salles de conférence et de réunion laissent loisir à plusieurs groupes de travailler simultanément. Une cuisine moderne, un vaste réfectoire, un atelier de travaux manuels, de nombreuses installations sanitaires (douches) complètent l'agencement intérieur.

La maison a été dotée d'un chauffage central au mazout très moderne. Mais qui résisterait au charme d'un bon feu de bois, autour de la magnifique cheminée installée au premier étage ?



De haut en bas : Une séance au coin du feu. — Dans l'atelier de travaux manuels. — Au sous-sol, une cuisine moderne. (Photos Fricker).

seulement destiné aux mouvements jurassiens de jeunesse, mais est ouvert à tout groupement constitué qui désire en jouir, dans la mesure bien sûr de sa disponibilité.

Les cours de chefs et cheffaines, de responsables de tous les mouvements y alternent avec des camps et des week-end de travail ; le corps pastoral et le corps enseignant l'ont déjà employé ; le Centre laïque jurassien en voie de constitution trouve là un lieu de travail provisoire, mais combien précieux. Le Centre cadet a même accueilli durant quelques semaines une colonie de petits Algériens.

Un gros effort — reste à faire. La facture n'est (et de loin) pas encore réglée... Un nouvelle campagne financière va être déclenchée sous peu. Un appel à la générosité sera lancé à toutes les communes jurassiennes, aux bourgeoisies, aux industriels et au public en général.

Le Grand Conseil bernois met fin au débat sur le problème du Jura

ATS. — Le Grand Conseil bernois a poursuivi mercredi matin la discussion des interventions parlementaires relatives au Jura, auxquelles le président du gouvernement avait répondu la veille.

La motion de M. Favre (rad., St-Imier), qui demande une enquête approfondie sur le groupe « Bélier », a été acceptée, ainsi que la motion du parti P.A.B., qui demande notamment au gouvernement de « combattre l'excitation à la haine », « d'aider à la poursuite pénale des agitateurs séparatistes des Rangiers », de prendre des mesures « propres à encourager les bonnes relations existant entre le Jura et l'ancien canton en matière économique et culturelle » et « d'accroître la collaboration avec les autorités fédérales en ce qui concerne la politique future à l'égard du Jura ».

En revanche, le postulat de M. Schaedelin (du mouvement « Jeune

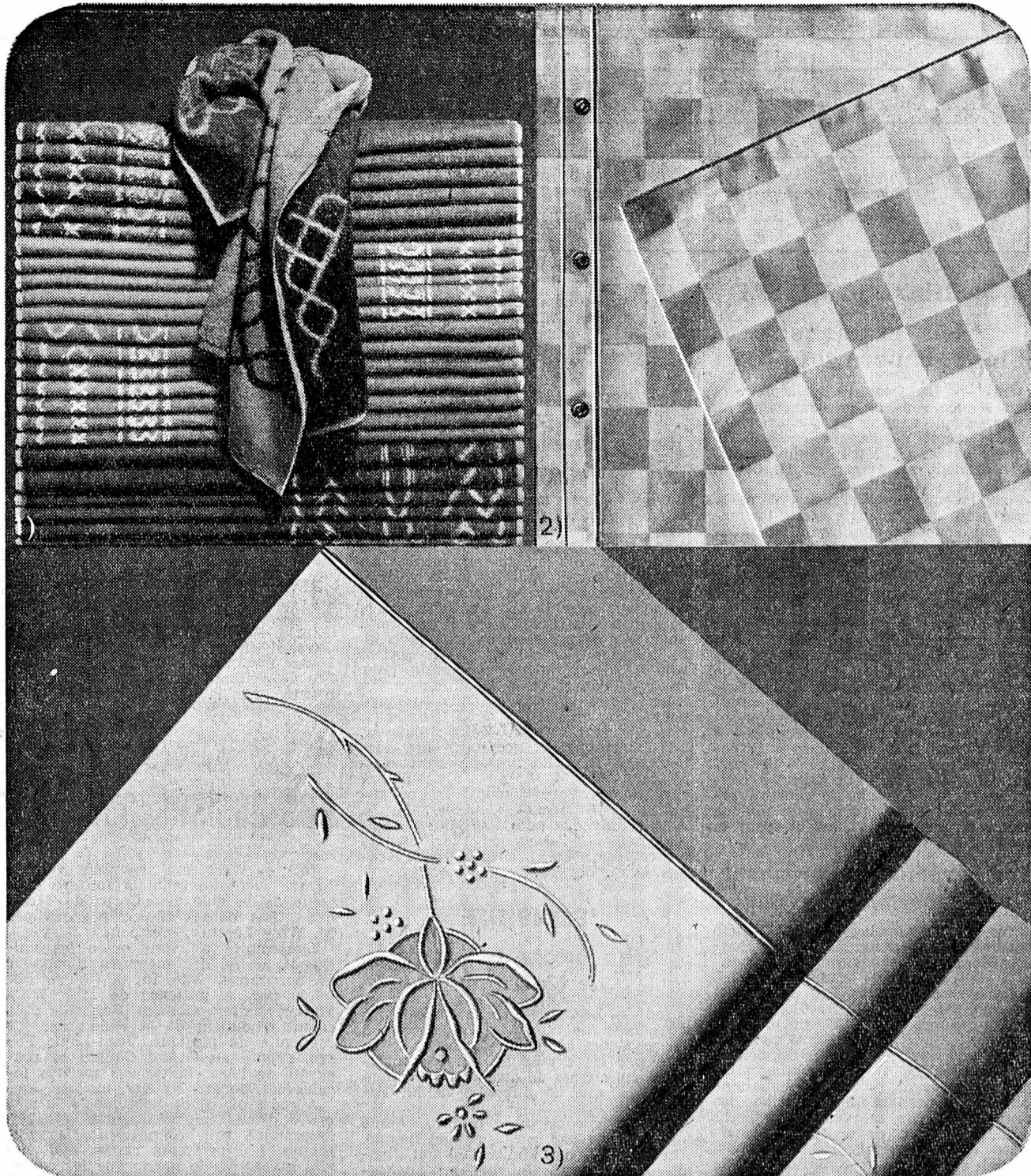
Berne ») a rencontré une forte opposition. Sa première partie, qui propose une procédure fédérale de médiation, a été repoussée par 105 voix contre 11.

La seconde partie, qui dit qu'il faut « envisager l'éventualité de recourir à une consultation populaire, pour tirer définitivement au clair la question de l'opinion du peuple jurassien et de ses différentes parties quant à la séparation du Jura ou d'une de ses parties », a été approuvée par 96 voix contre 25.

La discussion du problème jurassien était ainsi terminée. Le gouvernement doit cependant encore répondre, pendant cette session, à une interpellation relative aux mesures prises en 1964 contre deux agents de la police cantonale.

Les propositions de la députation jurassienne ne seront pas examinées au cours de la présente session.

Gonset



1) Linge de toilette pur coton, dessin jacquard, coloris jaune, fraise, vert, turquoise. 50 x 90 cm.

3.95

Lavette assortie. 26 x 26 cm. **-.95**

2) Enfoufrage de duvet, basin pur coton, damier multicolore, tons pastels. 120 x 160 cm.

22.90

Taie assortie 60 x 60 cm. **4.95**

3) Drap de pur coton, double chaîne, motif brodé jaune, vert, fraise ou turquoise et large ourlet de même ton. 170 x 260 cm.

26.90

177.95.1.

Maman, fais-nous de la

Choucroute



OFFRES D'EMPLOIS

Gonset

cherche

VENDEUSES

pour ses rayons de:
Parfumerie et Textiles

AUXILIAIRES

pour ses différents rayons textiles

Bon salaire - avantages sociaux des
grands magasins - semaine de 5 jours

Faire offres

Gonset

Neuve 16

OFFRES D'EMPLOIS



Fabrique d'ébauches
DERBY S.A.
Rue du Crêt 5-7
La Chaux-de-Fonds

cherche

une employée

pour son département des salaires.

Faire offres ou téléphoner au bureau
de l'usine, (039) 3 25 20.



Ensuite de la démission honorable de la titulaire, nous cherchons, pour fin mars - début d'avril, ou date à convenir

personne de confiance

à même de seconder la directrice, en qualité de gouvernante, dans la conduite du ménage de l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier (Neuchâtel).

Convierait : personne capable de diriger et de participer aux travaux effectués par quelques jeunes employées chargées des travaux de ménage et de lingerie.

Salaire : à convenir, selon capacités, suivant les dispositions de l'échelle des traitements des employés de l'Etat.

Congés : réguliers, heures de travail limitées.

Adresser offres à la direction de l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier (Neuchâtel), tél. (038) 7 11 12.

MILAN

On offre situation stable et intéressante à galvanoplaste sur cadrans, capable et sérieux. Discrétion absolue.

Offres sous chiffre P 10 189-29, à Publicitas, 6830 Chiasso.

TAVANNES WATCH CO. S.A.

cherche :

pour son bureau technique :

techniciens horlogers
constructeurs ;

pour son département remontage :

horloger complet
au courant des méthodes modernes de remontage ;

pour son bureau d'exploitation :

bonne sténodactylographe
de langue française ;

Places stables. Travail intéressant. Semaine de 5 jours.

Faire offres écrites ou se présenter à la direction de
Tavannes Watch Co. S.A., Tavannes.

Ogival S.A.

cherche

HORLOGER-DÉCOTTEUR

et

HORLOGER COMPLET

pour entrée immédiate.
Se présenter Crêtets 81.

« L'Impartial » est lu partout et par tous

L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

LE PASSIF DE LA BALANCE COMMERCIALE A PASSÉ, EN 1964, LE CAP DES 4 MILLIARDS

ATS. — Les chiffres officiels du commerce extérieur de la Suisse en 1964 ont été publiés hier par la direction générale des douanes. Les importations, qui ont atteint 15 milliards 540 millions de francs, ont dépassé de 11 pour-cent le niveau de 1963. Les exportations, qui se sont chiffrées à 11 milliards 461 millions de francs, ont augmenté de 10 pour-cent par rapport à l'année précédente. Le solde passif de la balance commerciale a atteint 4 milliards 79 millions de francs. C'est la première fois que le seuil de 4 milliards est franchi. L'augmentation du déficit par rapport à 1963 est de 15 pour-cent.

Recettes aux CFF

C'est hier aussi qu'ont été publiés les résultats d'exploitation des Chemins de fer fédéraux pour l'année écoulée. Les CFF ont transporté 249 millions de personnes, soit 7 millions de plus qu'en 1963, et 36 millions de tonnes de marchandises, soit une augmentation de 2 millions de tonnes environ. Les recettes se sont montées à 1 milliard 396 millions de francs, les dépenses à 1 milliard 113 millions, soit un excédent de recettes de 283 millions. Le boni du compte d'exploitation des CFF reste favorable, mais il est de 30 millions de francs inférieur à celui de l'année précédente.

Un chauffeur tué par une remorque

ATS. — Un chauffeur de camion se trouvait hier matin sur un chantier à proximité de la patinoire des Vernets, à Genève. Il était occupé à décaler la remorque de son camion, quand celle-ci, ayant bougé, le coïncia entre le timon et le dessous du pont du camion. Le malheureux ouvrier, un Italien âgé de 27 ans, Mario Di Zio, qui avait la cage thoracique enfoncée, est décédé aussitôt après l'accident.

Temps plus froid mais ensoleillé

ATS — Hier matin, on notait une accentuation du froid dans toute la Suisse par un temps ensoleillé.

Les températures les plus basses ont été enregistrées dans les Alpes : St-Moritz et Davos — 16, Andermatt — 15, Lenzerheide — 14, La Lenk — 13, Pontresina — 12, Unterwasser et Wildhaus — 11, Arosa, Engelberg, Flims, Klosters et Zermatt — 10.

En Suisse romande, Château d'Oex signalait — 9, comme Verbier, Villars — 7, de même que St-Cergue, Montana-Crans — 5 et Leysin — 4.

Un ouvrier tué

ATS. — Mardi après-midi, M. Maurice Debonneville, 64 ans, maçon dans une entreprise lausannoise, a fait une chute de trois mètres et demi dans une chambre creusée sous l'autoroute de détournement, où se trouvent des câbles des services industriels. M. Debonneville a succombé peu après son admission dans une clinique de Lausanne.

Indice des prix : 210

ATS. — L'indice suisse des prix à la consommation calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui reproduit l'évolution des prix des principaux articles de consommation et services entrant dans le budget des familles d'ouvriers et d'employés, s'établissait à 210,0 à la fin de janvier 1965. Il accusait donc une légère hausse de 0,1 pour-cent par rapport à son niveau de fin 1964 (209,8). Il dépassait ainsi de 2,3 pour-cent celui de la période correspondante de 1964 (205,2).

RECHERCHES SUSPENDUES EN VALAIS ON A PERDU TOUT ESPOIR DE RETROUVER LES TROIS VICTIMES DE L'AVALANCHE

(De notre corresp. du Valais)

On possédait hier davantage de précisions sur la tragédie qui s'est déroulée mardi au-dessus de la station valaisanne d'Unterbaech. Quatre familles d'Olten passaient leurs vacances dans la région où les conditions d'enneigement sont très bonnes. Un père et quatre enfants avaient entrepris une excursion à ski sur le versant gauche du vallon de Langbach, torrent qui se jette dans le Rhône. Ils s'aventurèrent imprudemment dans un endroit très peu fréquenté sans s'être entourés auparavant des précautions voulues. Vers 13 heures ils furent surpris par une plaque de neige. L'enfant qui se trouvait en tête put se sauver par ses propres moyens, de même que le père, qui réussit à s'agripper à un arbre. Ils donnèrent l'alarme à la station d'où les secours s'organisèrent aussitôt.

Hier, en raison du danger d'avalanche, il fallut suspendre momentanément les opérations. On déclencha artificiellement d'autres avalanches et les recherches purent reprendre normalement. Dans l'après-midi on n'avait toujours pas retrouvé les trois jeunes victimes. Tout espoir est pratiquement perdu de les retrouver vivants. Néanmoins les sauveteurs poursuivent sans relâche leur action, rendue particulièrement difficile par le fait que la couverture de neige atteint une hauteur de 12 mètres environ. De ce fait, les chiens ne sont pratiquement guère utiles et il faut se borner à effectuer des sondages dans les parages. Dans l'après-midi on n'avait retrouvé qu'une paire de peaux de phoque, et il semble bien qu'il faudra attendre aujourd'hui pour en savoir plus.

Il est d'ailleurs probable que les opérations seront suspendues en raison du danger croissant d'avalanches, d'autant plus qu'il n'y a plus d'espoir de retrouver vivants les trois enfants.

Toujours sans nouvelle d'un cafetier de Genève

ATS. — On est toujours sans nouvelle de M. Jean Martinet, qui habitait la rue du Lac, à Genève. On sait que ce sexagénaire, ancien coureur cycliste connu dans les milieux sportifs, a disparu dans le courant du mois de janvier.

Votations fédérales

LE PARTI DEMOCRATIQUE SUISSE VOTERA « OUI » ET « NON » !

ATS. — Réuni sous la présidence de M. Stauffer, de Glaris, le comité central du parti démocratique suisse a décidé de recommander aux électeurs d'accepter l'arrêté sur le crédit et de repousser celui sur la construction.

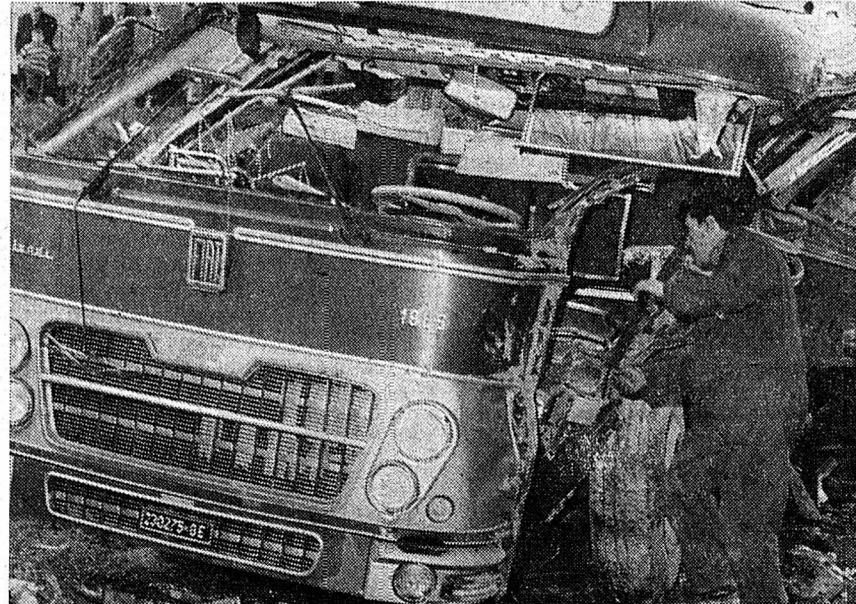
Accord de principe du Conseil des Etats pour la construction du tunnel du Gothard

ATS — La commission du Conseil des Etats pour le tunnel sous le St-Gothard a siégé à Berne sous la présidence de M. Clavadetscher, en présence du conseiller fédéral Tschudi et de M. Ruckli, directeur du service fédéral des routes. Par 10 voix avec 3 abstentions, la commission a approuvé le projet tel qu'il est exposé dans le message du 22 décembre (tunnel de 16 km. reliant Goeschenen à Airolo). Par 7 voix contre 5 et une abstention, la commission a repoussé la demande

du canton d'Uri, qui préférerait la variante Hospental-Bedrina. Elle a estimé en effet qu'Uri peut se satisfaire des assurances de la Confédération selon lesquelles l'actuelle route du col, et notamment le passage des Schoellenen, sera améliorée.

Rappelons qu'il s'agit pour l'instant uniquement de décider du principe du tunnel et de son inclusion dans le réseau des routes nationales. La question du financement et d'un éventuel péage sera tranchée plus tard.

Après l'accident du car italien



Les touristes argentins qui ont été légèrement blessés lors de l'accident, mardi, du car italien qui les transportait, ont été conduits dans un hôtel zurichois où ils ont été « assaillis » par les journalistes de plusieurs pays. Quant aux passagers plus grièvement blessés qui sont hospitalisés à Lachen et Richterswil, leur état s'améliore. Aucun blessé n'est en danger de mort. Quant à l'autocar, d'une entreprise de Gènes, il est hors d'usage. (Photopress)

LA VIE JURASSIENNE

DELÉMONT

DE GROSSES FAILLITES

(mx) — La Feuille officielle du Jura vient de publier l'ouverture de quatre grosses faillites, dont le passif atteint plusieurs millions. Il s'agit d'Immeubles modernes S.A., d'Éléments préfabriqués S.A., de Citadina S.A., et de Louis Lachat. Ce dernier était l'administrateur de ces sociétés et avait un certain temps, ébloui la ville de Delémont par ses premières réalisations, puis par de grands projets tels que la construction de la patinoire artificielle, et de tout un quartier de villas familiales. Tout ce que l'on sait pour l'instant, c'est qu'une première assemblée des créanciers aura lieu le 9 février à Delémont.

LES BREULEUX

Mauvaise fracture

(y) — En skiant sur les pentes de Chasseral, M. Marcel Pelletier, horloger, a fait une mauvaise chute. Souffrant d'une jambe fracturée et de ligaments déchirés, il a été hospitalisé à Saint-Imier. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

MONTFAUCON

CONCERT DE LA FANFARE

(by) — Le concert annuel de la Fanfare a remporté un légitime succès. Sous la direction de M. Georges Frésard jun., les musiciens exécutèrent avec brio les plus belles pièces de leur répertoire.

Les organisateurs avaient fait appel à une troupe biennoise : « Les Verglutières » pour animer cette soirée. Quel heureux choix ! En effet, cette troupe, par un programme de choix, varié à souhait, sut captiver son auditoire qui, d'ailleurs, ne cacha pas son admiration. Le public regretta cependant qu'un programme d'une telle valeur ait dû être raccourci, alors qu'une soirée entière serait trop brève encore dans une pareille ambiance, créée par des artistes dont la renommée n'est plus à faire.

A l'arrondissement de sépulture

(by) — Dimanche s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de l'arrondissement de sépulture sous la présidence de M. Roger Jeangros, adjoint.

Les comptes, fort bien tenus, furent acceptés à l'unanimité des électeurs présents. Le budget fut également accepté sans aucune modification. L'assemblée devait enregistrer, avec regret, la démission de M. Alphonse Aubry, secrétaire-caissier de l'arrondissement. C'est en 1955 que M. Aubry fut nommé à ce poste ; son départ de la localité l'oblige à abandonner ses fonctions.

Pour lui succéder, l'assemblée désigna M. Albert Hartmann, nouveau secrétaire-caissier de la municipalité.

Le président et l'abbé Chappuis, curé, remercièrent M. Alphonse Aubry démissionnaire, pour le travail effectué dans le cadre de l'arrondissement de sépulture.

Aucune postulation n'ayant été déposée, l'assemblée ne put procéder à la nomination d'un fossoyeur ; elle chargea le conseil de sépulture de consulter un candidat éventuel d'une localité voisine.

DEMISSION DE L'OFFICIER D'ETAT CIVIL

(by) — M. Alphonse Aubry, ancien secrétaire-caissier communal, vient de remettre sa démission en tant qu'officier d'état-civil de l'arrondissement de Montfaucon.

C'est en 1927 déjà que M. Alphonse Aubry fut nommé à ce poste.

Comme en tant d'autres activités publiques qu'il déploya, il fut un précieux serviteur de la collectivité.

SAINNELÉGIER

FOIRE IMPORTANTE

(y) — La foire de février fut, comme d'habitude, une des plus importantes de l'année. Les éleveurs y avaient amenés 138 pièces de bétail et 206 porcs. De nombreux marchés furent conclus, à des prix très satisfaisants. La situation fut un peu moins intéressante pour les porcs où les prix sont toujours assez bas.

LES GENEVEZ

NOUVEL ECLAIRAGE PUBLIC

(fx) — Dans son budget, la commune des Genevez avait prévu une somme de près de 3000 fr. pour remettre en état, de façon complète, le réseau électrique du hameau. Aujourd'hui, c'est chose faite ; de nouvelles lampes ont été installées qui remplacent heureusement les anciens lumignons !

LES BOIS

Réélection de la commission scolaire

(lw) — Le nouveau conseil communal a réélu en bloc et pour une période de quatre ans, tous les membres de la commission scolaire. Ce faisant, il a rempli une formalité tombée dans l'oubli depuis de très longues années, du fait sans doute qu'un membre de ladite commission est directement rééligible aussi longtemps qu'il consent à être maintenu en charge.

LE NOIRMONT

SOIREE THEATRALE

(fx) — La Société de Jeunesse Sincéritas est une des seules sociétés locales à inscrire encore une soirée théâtrale à son programme d'activité. Elle a donné sa représentation samedi et dimanche derniers, interprétant « Monte-Cristo », pièce en 5 actes de Marcel Dubois, d'après l'oeuvre de Dumas. Les jeunes acteurs et actrices mirent tout leur cœur dans l'interprétation de leurs rôles.

Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN



PHIL LA FUSÉE



LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF

Les championnats suisses nordiques, samedi et dimanche, à Kandersteg

La Brévine et Les Cernets parmi les favoris du relais

Samedi et dimanche, les meilleurs spécialistes nordiques de Suisse se retrouveront à Kandersteg afin d'y disputer les titres nationaux en compétition. Ces 59es championnats enregistrent un succès de participation extraordinaire. 270 skieurs, skieuses et équipes de relais ont été inscrits par les fédérations régionales pour les cinq épreuves, dans lesquelles le titre de champion (ou de championne) suisse sera mis en lice. A savoir dans les courses de fond 15 km. hommes, au combiné nordique, dans la course de fond dames, au saut spécial, (où s'ajoutent encore 10 des meilleurs sauteurs du championnat suisse des juniors à Langenbruck, qui seront désignés par la Fédération suisse de ski) et au relais 4 x 10 km. (26 équipes).

Pierre Jeanneret, Eric Pathey et les deux Brandt, Gilbert et Bernard. Il est certain que parmi ces hommes on a d'excellents individualistes capables de lutter pour le titre, mais la chance de La Brévine est avant tout dans la course de relais. Aux Bréviniers de ne pas décevoir leurs fidèles supporters.

Le programme

Samedi : course de fond 15 km. (avec 380 m. de dénivelation) doubles départs chaque minute.

Des favoris

Une nouvelle fois, les skieurs neuchâtelois se rendront à ces joutes avec de légitimes ambitions. Que se soit sur 18 km. ou lors de la course de relais, des hommes comme Denis Mast et Michel Rey des Cernets ou Alphonse Baume ou l'un des Huguenin voire Pochon de La Brévine, ont de grandes chances de s'imposer. Certes, le grand favori sera à nouveau Alois Kaelin d'Einsiedeln sur 18 km. Mais dans une épreuve de ce genre, la forme du jour et le fartage peuvent être déterminants.

A la course de relais, les chances des équipes de La Brévine et des Cernets sont beaucoup plus valables. En effet, tant les Cernets que La Brévine sont à même de battre les favoris d'Einsiedeln ou d'Obergoms (Valais). Cette épreuve s'annonce comme ces dernières années très ouverte et les deux formations ci-dessus y joueront certainement un grand rôle.

Au saut spécial, le tenant du titre Heribert Schmid et le jeune Josef Zehnder sont, selon leurs perfor-



Ils seront à nouveau adversaires, il s'agit de Konrad Hirschler (en tête) et Denis Mast.

Dimanche matin : course de relais 4 x 10 km. et fond 10 km. dames.
Dimanche après-midi : saut spécial sur le tremplin du Loetschberg. A. W.



Ducommun, de La Chaux-de-Fonds, participera avec ses camarades de club, à la course de relais.

mances, lors de la semaine internationale, les candidats au titre.

Les Chaux-de-Fonniers

Sans avoir les prétentions des coureurs cités plus haut, la délégation

chaux-de-fonnière n'en sera pas moins importante. Elle comprendra pour le fond Georges Dubois, William Schneeberger, J. M. Aeby, Ch.-A. Steiner et J.-W. Ducommun. L'équipe de relais sera formée des quatre meilleurs hommes de la course des 18 km. Georges Dubois et William Schneeberger prendront également part au combiné saut et fond, le second nommé étant aussi en liste pour le saut spécial avec Mario Gianoli. Le chef de la délégation est M. Vuillemin. Souhaitons bonne chance à ces sportifs.

Délégation des Cernets

L'équipe du Val-de-Travers sera formée de Michel et Patrice Rey, de Willy Junod de Dombresson et de Denis Mast. Ces quatre hommes prendront aussi part à la course des 18 km. Denis Mast est à même de se distinguer et, qui sait, de ramener un titre aux Cernets. Ce serait une magnifique récompense envers ce sportif modèle.

Et celle de La Brévine

Comme toutes les années, la délégation de La Brévine sera très importante. Elle comprendra les frères Huguenin, Marcel, Fredy, Jean-Bernard et Willy, puis Alphonse Baume, André Arnoux, Jean-Claude Pochon, Marcel Blondeau, Jean-

DES CANADIENS ce soir aux Mélèzes

La Chaux-de-Fonds - RCAF Flyers



Ce match a été mis sur pied afin de permettre aux hommes en délai d'attente de se «faire la main» et à l'équipe de se préparer pour les dernières et importantes rencontres de cette saison. Les Canadiens de la RCAF, stationnés en Allemagne, sont tous des patineurs de valeur et forment, nous dit-on, un ensemble de réelle classe.

Pour rencontrer cette équipe, les Chaux-de-Fonniers aligneront les titulaires habituels, mais aussi le Canadien Jones et les deux Neuchâtelois Chevalley et Renaud actuellement en délai d'attente. A n'en pas douter, ainsi renforcés, les Chaux-de-Fonniers seront capables de tenir la dragée haute à leurs adversaires. Du beau sport en perspective. PIC.

Un pilote chanceux



Une voiture qui roulait sur le circuit de Brands Hatch, en Angleterre, a eu un terrible accident, mais le conducteur est sain et sauf. Il roulait à plus de 150 km.-h. vers l'arrivée quand il a touché une barricade. La voiture est hors d'usage. Notre photo montre la voiture démolie où le pilote n'a pas eu de mal. (ASL)

L'entraînement de l'équipe nationale de football

Fiorentina bat Suisse, 2-1

En match d'entraînement, à Florence, devant 3000 spectateurs, la Fiorentina a battu la sélection suisse qui se trouve actuellement en camp d'entraînement à Coverciano, par 2-1, après avoir mené à la mi-temps par 1-0. Les buts ont été marqués par Frigerio (77e) pour la Suisse, par Orlando (37e) et Bruniera (73e) pour la Fiorentina. — SUISSE : Janser (Barlie); Maffiolo, Kaiserauer, Leimgruber, Stierli (Hunziker); Quattropiani (Fuhrrer), Kuhn; Vuilleumier (Odermatt), Hosp (Bertschi), Quentin (Frigerio) et Schindelholz (Blaettler).

La partie

Ce succès des Florentins est mérité car, en meilleure condition que les Suisses (dont la plupart n'ont repris l'entraînement qu'à Coverciano alors que les Italiens sont en plein championnat); ils ont généralement dominé en seconde mi-temps surtout. Alfredo Foni avait décidé de faire jouer tous les joueurs présents à Coverciano, à l'exception d'Elsener. Il a donc apporté passablement de modifications à son équipe en seconde mi-temps, transformant même totalement sa ligne d'attaque.

Cette seconde équipe fut moins à son aise que la première, de sorte que la Fiorentina eut plus souvent l'initiative des opérations après le repos. En début de partie, les Suisses se montrèrent plus dangereux, notamment à la première et à la cinquième minutes, où Schindelholz et Vuilleumier ne manquèrent le but que de peu. A la 32e minute, sur un centre de Orlando, Hamrin se trouvait seul devant Janser mais il tira par-dessus. Cinq minutes plus tard, Hamrin rendait la pareille à Orlando et celui-ci n'avait qu'à prolonger la balle dans les buts suisses. La mi-temps survint donc sur le score de 1-0 (en faveur de la Fiorentina).

La reprise

La sélection suisse, modifiée dans toutes ses lignes, eut de la peine à trouver la cohésion. A la 20e minute, sur une montée offensive de Maffiolo, Odermatt, bien placé, ne manquait une reprise de la tête que d'un rien. A la 28e minute, sur un mauvais renvoi d'Hunziker, Bruniera, qui avait pris la

AU REVOIR...

Il est possible de l'équipe suisse retourne en stage d'entraînement à Coverciano. Les installations comme le cadre ont enthousiasmé les joueurs comme les responsables de l'actuel camp d'entraînement (Alfredo Foni est entouré de M.M. Wyttenbach, Bouvrot, Hari et Jordan). Avant le déplacement en Albanie, il avait été prévu que les joueurs séjourneraient deux ou trois jours près de Bari. On va tenter maintenant d'annuler le stage de Bari pour retourner quelques jours à Coverciano avant l'arrivée - Suisse. Pour le mois de mars, on envisage un match d'entraînement de la sélection suisse (avec tous les Lausannois cette fois) contre une équipe formée par les étrangers de Suisse.

place d'Orlando au repos, portait la marque à 2 à 0. Quatre minutes plus tard, sur une balle en profondeur, Frigerio partait nettement hors-jeu. Les défenseurs florentins s'arrêtaient de jouer mais l'arbitre ne sifflait rien et le Balois pouvait réduire l'écart à 2-1, ce qui devait être le score final de cette rencontre jouée sur un terrain en excellent état et par une température agréable.

Bâle handicapé

Pour la reprise du championnat, le F.-C. Bâle risque d'être handicapé. Après l'international Hans Weber qui, malade, a dû se faire hospitaliser, Aldo Moscatelli vient d'entrer en clinique pour subir une opération au genou.

Coupe des vainqueurs de Coupe

A Cardiff, Saragosse a battu Cardiff City par 1 à 0. Au match aller, les deux équipes avaient fait match nul (2-2). Saragosse est donc qualifié pour les demi-finales.

Cantonal-Bienne 0-2

Cantonal et Bienne se sont rencontrés hier soir sur le stade de La Maladière. 71 spectateurs seulement ont assisté à cette rencontre au cours de laquelle les entraîneurs essayèrent plusieurs joueurs. Rien de particulier n'est à signaler sinon que les Biennois ont essayé leur nouveau système de jeu 4-3-3 qui consiste à renforcer la défense et à affaiblir l'attaque! Nous ne pensons pas que ce soit le bon système pour sauver cette équipe qui se trouve en difficultés.

Du côté cantonalien, la stérilité de l'attaque n'a cédé en rien à la faiblesse de la défense. Heureusement que les Biennois n'ont pas forcé la cadence, sinon Cantonal aurait subi une plus lourde défaite.

LES BUTS : 25e Rechkopf sur penalty; 28e Graf.

R. J.

VALAIS

Calme au Pays sans brouillard

HÔTEL MARENDA

GRIMENTZ

Anniviers

cuisine et cave réputées

Ski-lift - piste de luges - patinoire

Prix spéciaux pour janvier-février et mars

Dir. G. Staub - Tél. (027) 5 51 71

HOCKEY SUR GLACE

EN LIGUE NATIONALE B

Bonne affaire pour La Chaux-de-Fonds

MARTIGNY-SIERRE 3-3 (2-2, 0-1, 1-0)

Devant 800 spectateurs, le dernier derby valaisan de la saison en Ligue B s'est terminé par un match nul logique. Sierre s'éloigne ainsi singulièrement de la zone dangereuse, tandis que Martigny est désormais à quatre points de La Chaux-de-Fonds. Il ne manque donc plus qu'un point en deux matchs aux Neuchâtelois pour être sacrés champions de groupe.

EN DEUXIEME LIGUE

Saignelégier - Corgémont 0-3 (0-3, 0-0, 0-0). Crémènes - Delémont 3-2.

EN TROISIEME LIGUE

Le Locle II - Corgémont II 8-5. Juniors Moutier - La Chaux-de-Fonds J-2 (3-2, 5-0, 1-0).

Nouveau

Ici colle **Scotch** invisible

La bande adhésive mate tient des années, ne devient jamais gluante et sa couleur ne s'altère pas. Elle est idéale pour coller des livres, des feuilles de musique, des documents, etc.

Attention: demandez le dérouleur écossais vert.



CAFÉ DES CHASSEURS

Temple-Allemand 99

Vendredi 5 février, à 20 heures

MATCH AUX CARTES

Inscription Fr. 6.-

Tél. (039) 2 41 60

A VENDRE

à l'état de neuf

- 1 semoir Aebi 9 socles
- 1 râtelier Agrar Duplex
- 1 faneuse Aebi bain d'huile
- 1 râteleuse Cormik
- 1 rouleau en fer
- 1 sulfateuse Birchmeir moteur Picolo
- 1 char à cercles à bas prix

On échangerait contre bétail.

Téléphone (038) 7 05 07

★ Vos vêtements ★

nettoyés ★ détachés ★ repassés

en 90 minutes

Tél. (039) 2 77 76



Place Hôtel-de-Ville

Chocoletti avec fourré praliné
Qui ne connaît pas Chocoletti?
18 bouchées de chocolat réunies
en un seul emballage pratique.
Maintenant en deux variétés:
avec étiquette blanche = chocolat au lait et
*NOUVEAU étiquette rouge
avec fourré praliné.
Chocoletti Lindt - la nouvelle manière
de savourer
le chocolat



OFFRES D'EMPLOIS



Les C. R. cherchent pour leur service d'épargne

jeune employé(e) de bureau

travail indépendant
semaine de 5 jours, avantages sociaux
ambiance de travail agréable
adresser offres à la direction

COOPÉRATIVES RÉUNIES
Serre 43
La Chaux-de-Fonds



Un métier intéressant!

Apprenez

DÉCOLLETEUR

Les jeunes gens intéressés par cette profession peuvent s'annoncer ou écrire à la Fabrique de décolletages Paul Dubois S.A., 2610 Saint-Imier, où tous renseignements leur seront donnés.
Début d'apprentissage: printemps 1965. Durée: 3 ans.

Chauffeur de taxi

est cherché tout de suite ou pour date à convenir.

Place stable et bien rétribuée.
B. Rochat, transports, Nyon, tél. (022) 61 45 45.

Polisseur-lapideur

qualifié ainsi que tout autre personnel connaissant ou le polissage ou le lapidage est demandé par fabrique de boîtes de la vallée de Delémont. Logements à disposition.

Faire offres sous chiffre 15 417, à Publicitas, Delémont.

fabrique de cadrans andré vogt

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

ouvriers (ères)

à former (suisse exclusivement, contingent étranger complet)

ainsi qu'un

apprenti-galvanoplaste

Faire offres ou se présenter Rue Jacob-Brandt 63.

Fabrique d'horlogerie offre place stable à

jeune homme

pour mise au courant du posage d'aiguilles et de l'embôitage.

Faire offres sous chiffre HL 2447, au bureau de L'Impartial.

Voyage gratuit à SUHR

Heures de départ:

Le Locle, Place du marché 12 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare 12 h 30
Neuchâtel, Terreaux 7 13 h

Nous remercions tous nos clients de la confiance témoignée pendant plus de 500 voyages!

Réservez à temps les places si désirées pour la course gratuite en car à Suhr



directement à la fabrique-exposition de PFISTER-Ameublements SA.

Fiancés, parents, célibataires et amateurs exigeants, notre collection vous permet de réaliser tous vos souhaits à des conditions très intéressantes.

La plus grande et la plus belle revue du meuble en Suisse vous est ouverte: Plus de 600 ensembles-modèles de tous styles, pour tous les goûts et chaque budget. Vous garderez de votre visite un souvenir inoubliable.

1321/1

Pfister ameublements SA

Neuchâtel, Terreaux 7
Tél. 038 / 5 79 14

SAMEDI
6
FÉVRIER
à ne pas
manquer!

Succès immense de la nouvelle formule!

Si vous ne trouvez plus de billet pour le tirage 6 février, achetez ceux du 6 mars

LOTÉRIE ROMANDE

Nos collaborateurs ont aussi mérité la



Dès le lundi 8 février 1965, notre magasin sera fermé les



Vous permettrez à nos employés de bénéficier d'un avantage reconnu à chacun. Vous aurez ainsi pendant les heures d'ouverture une équipe complète à votre disposition, qu'il s'agisse de parfums, de peinture, de liqueurs ou de tout autre spécialité.

Perroco

Droguerie-Parfumerie 5, Place de l'Hôtel-de-Ville

AV. LÉOPOLD-ROBERT

à proximité immédiate du centre, à louer BUREAUX pour le 1er mai 1965.

Ecrire sous chiffre PN 80 149, à Publicitas, 1000 Lausanne.

W. KURTH - RENENS
Tél. (021) 34 36 43 - Renens-Croisée
C'est connu, vend bon et bon marché
DIVAN 90 x 190 cm., avec matelas crin et laine Fr. 125.-
Même article avec matelas à ressorts (garanti 10 ans) Fr. 145.-
ENTOURAGE DE DIVAN avec coffre à literie (teinté noyer) Fr. 185.-
TABLE DE CUISINE formica rouge, bleu, vert, jaune (2 rallonges) Fr. 135.-
ARMOIRE bois dur, rayon et penderie, 2 portes Fr. 165.-
COMMODE bois dur, 3 tiroirs Fr. 135.-
BUFFET DE CUISINE dessus couleur, 1 porte-rayon et 1 tiroir Fr. 125.-
DUVET léger et chaud, 120 x 160 cm. Fr. 30.-
TAPIS moquette, 190 x 290 cm., dessins persans sur fond rouge ou beige Fr. 90.-
TOUR DE LIT, dessins Orient, beige ou rouge, 3 pièces Fr. 65.-
SALON, magnifique ensemble avec canapé-couché, coffre à literie et 2 fauteuils bien rembourrés, tissu rouge, gris, vert ou bleu Fr. 450.-
CHAMBRE A COUCHER COMPLETE avec literie (garantie 10 ans) Fr. 950.-

Nous engageons

viroleuse-centreuse

pour travail en fabrique ou à domicile en qualité soignée.
Offres à Case postale 596, 2301 La Chaux-de-Fonds.

PRETS rapides et discrets

Documentation contre l'envoi de ce bon

Nom: _____
Adresse: _____
Localité: _____

COFINANCE

9, rue de Berne Genève Tél. 31 62 00

Société de Pêche FRANCO SUISSE

Assemblée extraordinaire

Samedi 6 février 1965, à 15 heures
HOTEL TAILLARD, GOUMOIS

Maison familiale

de 5 à 6 pièces, confort, serait ACHETÉE, tout de suite ou à convenir. Paiement comptant.
Offres sous chiffre GM 2441, au bureau de L'Impartial.

DEMANDES D'EMPLOIS

Représentant

bien introduit au Tessin, cherche représentations.

Offres sous chiffre NL 2242, au bureau de L'Impartial.

Lapideur or

cherche changement de situation.

Ecrire sous chiffre SF 2489, au bureau de L'Impartial.

Sommelière

cherche place pour tout de suite ou à convenir.

Faire offres sous chiffre CO 2480, au bureau de L'Impartial.

Terminages

On demande pour compléter production mensuelle, sur calibre 5 1/2" 6600 SEF, séries régulières de terminages. Eventuellement autres calibres.

Faire offres sous chiffre 15 413, à Publicitas, 2800 Delémont.

Abonnez-vous à «L'IMPARTIAL»

GYGAX

Tél. (039) 2 21 17
Léopold-Robert 66

Filets de perches du lac

Palées vidées

Truites vivantes

Filets de poissons de mer

Cabillauds

Soles

Baudroie - Raie

Filets de haddock

Escargots pur beurre

Moules fraîches

Raviolis

Champignons de Paris

Service à domicile

A louer tout de suite ou pour date à convenir au centre du village de Villeret

appartement

de trois pièces. Situation ensoleillée.

Pour tous renseignements, prière de téléphoner au (039) 4 12 17.

JE CHERCHE

meubles

Je cherche à acheter tous genres de meubles modernes et anciens, ménages complets.

Faire offres

PROGRÈS 13 A

Tél. (039) 2 38 51
C. Gentil

A vendre

camionnette VW

premières mains, 1961, 53 000 km. Moteur et boîte à vitesses révisés.

Reprise. Facilités de paiement.
Tél. (038) 7 13 36.

Lisez l'Impartial

BERGEON & CIE. - LE LOCLE

Outils et fournitures d'horlogerie

cherche

pour son département « Facturation-Exportation »

employé (e)

bon(ne) dactylographe.

Préférence sera donnée à personne parlant l'anglais et au courant des formulaires d'exportation.

Faire offres à la Direction.

Mélanges

ENFANTS

seraient gardés à la journée. Bons soins.
Tél. (039) 2 54 82.

ANCIEN

J'achète meubles anciens: armoires, bureaux 2 et 3 corps, secrétaires, commodes, établis d'horloger, fauteuils, chaises, vaisselle, verrerie, boîtes à musique, pendules neu-châteloises. Offres à J. Neuschwander, Collège 8, tél. (039) 3 22 67.

GARDE

Quelle personne de confiance, garderait fillette entre les heures d'école? S'adresser au bureau de L'Impartial. 2264

Offres d'emplois

FEMME de ménage est demandée 2 à 3 heures par jour. Horaire régulier. Tél. (039) 2 19 18.

NETTOYAGES - Nous cherchons personnes pour les nettoyages le samedi. S'adresser aux Bains Publics, Léopold-Robert 11.

Demandes d'emplois

DAME cherche heures de ménage. S'adresser au bureau de L'Impartial. 2257

Appartements demandés

DAME SEULE cherche appartement 2 pièces avec confort. Tout de suite ou à convenir. Offres sous chiffre W B 2329, au bureau de L'Impartial.

Chambres demandées

CHAMBRE - Jeune employé CFF cherche une chambre, proximité gare. Téléphone au (039) 3 10 32.

Chambres à louer

JEUNE HOMME de 21 ans cherche studio meublé pour le 1er avril 1965. Faire offres sous chiffre ET 2464, au bureau de L'Impartial.

URGENT - Je cherche studio non meublé, quartier centre si possible. Faire offres sous chiffre EE 2448, au bureau de L'Impartial.

Chambres à louer

CHAMBRE chauffée, meublée, part à la salle de bains, à louer dans quartier Parc des Sports. Tél. (039) 3 15 95.

CHAMBRE chauffée, part à la salle de bains, est à louer. S'adresser à M. G. Nussbaum, Léopold-Robert 2.

CHAMBRE à louer à jeune homme, paiement d'avance. S'adresser au bureau de L'Impartial. 2369

Bientôt une REVUE!...

Fabrique ZODIAC S.A., Le Locle
cherche

chambre et pension

pour jeune suédois. Vie de famille désirable.
Faire offres par écrit ou par téléphone au (039) 5 23 42.

Nous offrons une place stable à

MANŒUVRE

robuste et consciencieux.

S'adresser à

MAISON MEYER-FRANCK
Avenue Léopold-Robert 135
Combustibles - Vieux métaux
Tél. (039) 3 43 45

FABRIQUE D'HORLOGERIE engage

jeune fille

pour travaux propres et faciles.

Téléphoner au (039) 2 45 45.

CHAMBRE à louer à monsieur sérieux. S'adresser au bureau de L'Impartial. 2333

A LOUER chambre meublée à monsieur. S'adresser Jean Schaeffer, Parc 11.

A LOUER chambre à deux lits pour messieurs, ou 1 lit. Payable d'avance. Téléphone (039) 2 39 62.

BELLE CHAMBRE est à louer. Téléphone (039) 3 39 47.

A vendre d'occasion

A VENDRE tente de camping maisonnette 5 places, valeur Fr. 650.-, cédée Fr. 280.-; vélo homme 3 vitesses, Fr. 50.-. Tél. (039) 3 42 30.

A VENDRE 1 poussette démontable marque Royal Eka très soignée. Tél. (032) 97 18 59.

A VENDRE magnifique cuisinière à gaz 3 feux à l'état de neuf. Prix intéressant. Tél. (039) 2 72 93 entre 12 h. et 13 h.

A VENDRE 1 frigo «Sibir» et 1 petit char à 4 roues. Téléphone au (039) 2 02 96.

POTAGER à bois 2 trous, 1 plaque chauffante, bouilloire, couvercle, à l'état de neuf, est à vendre Fr. 70.-. S'adresser rue de la Serre 98, au 1er étage.

A VENDRE 1 chambre comprenant 1 lit 1 place, armoire 2 portes, 1 coiffeuse, 1 table cuisine, 2 chaises, 3 tabourets, souliers de ski No 38, 1 couvre-lit pour lit ju-meaux, 1 poussette poupée, le tout en bon état. S'adresser Bois-Noir 58, 1er étage gauche.

A VENDRE un parc et une chaise d'enfant. Tél. (039) 3 21 95.

Verbier

A louer chalet très bien situé, 7 lits tout confort. Libre du 1 au 31 mars 1965.

Tél. (038) 6 43 65.

garçon

libéré des écoles pour travaux de campagne en Suisse allemande. Pour renseignements, téléphoner au (038) 7 14 51 dès 18 h.

A VENDRE 1 chambre comprenant 1 lit 1 place, armoire 2 portes, 1 coiffeuse, 1 table cuisine, 2 chaises, 3 tabourets, souliers de ski No 38, 1 couvre-lit pour lit ju-meaux, 1 poussette poupée, le tout en bon état. S'adresser Bois-Noir 58, 1er étage gauche.

A VENDRE un parc et une chaise d'enfant. Tél. (039) 3 21 95.

samedi 6 février
de 15 h. 30 précises
à 19 h.

abonnements à fr. 10.-
pour les 25 premiers tours
ou les 25 derniers tours

match au loto

de la
musique de la croix-bleue

local de la + bleue
progrès 48

garderie d'enfants
pendant tout le match
dans le bâtiment

OFFRES D'EMPLOIS

Le Comité de direction des MURIERS, à Grandson
Internat-école spécialisé pour jeunes filles
en âge de scolarité et post-scolaire
met au concours, à la suite de démission honorable des titulaires, le poste de

COUPLE DIRECTEUR

appelé à diriger notamment une réorganisation importante de l'établissement dans le cadre d'une reconstruction générale, l'institution devant par la suite compter une soixantaine de pensionnaires.

Le couple directeur sera secondé par une équipe d'instituteurs(trices) et d'éducateurs(trices) spécialisés en nombre suffisant, en application des exigences techniques propres à la mission dévolue à l'établissement.

Aptitudes requises : formation et expérience pédagogique, éventuellement activités ou titres jugés équivalents, qualités morales et sens développé des relations humaines.

Prestations offertes : salaire en rapport avec la formation et l'importance de la tâche, appartement à disposition, avantages sociaux, affiliation à un fonds de prévoyance et de retraite.

Entrée en fonction : 1er mai 1965 ou à convenir.

Adresser les offres avec curriculum vitae et références à Mme G. Haldimann, présidente, Grandson, tél. (024) 2 33 39.

FACTURIÈRE

Jeune employée, bonne dactylo, écriture lisible, est cherchée pour tout de suite ou époque à convenir.
A défaut, on mettrait au courant personne désireuse de s'initier à certains travaux de bureau.
Semaine de 5 jours.

Offres manuscrites avec renseignements d'usage sous chiffre RW 2358, au bureau de L'Impartial.

H. SANDOZ & CO

BEZZOLA & KOCHER successeurs

engagent immédiatement ou pour époque à convenir :

secrétaire

sténodactylo, de langue maternelle française possédant de bonnes connaissances d'anglais, et si possible d'espagnol ;

sténodactylo

au courant de tous les travaux de bureau en général, possédant si possible quelques connaissances d'anglais.

Prière de faire offres 50, Avenue Léopold-Robert.

au Printemps

cherche

vendeuses qualifiées

pour ses rayons de

CONFECTION ET
ARTICLES MESSIEURS

Places stables et bien rétribuées.
Semaine de 5 jours par rotations.

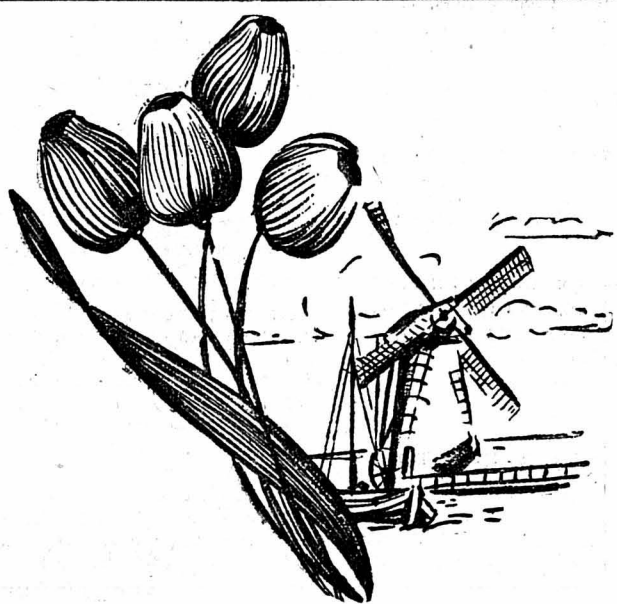
Faire offres ou se présenter au 5e étage de 9 h. à 11 h. ou de 16 h. à 18 h.

Nous cherchons pour le 1er mars

jeune aide chauffeur-livreur

Prière de donner des références.
Tél. (039) 3 15 82.

E. Dursteler-Ledermann, S.A., Dépôt
de bière, La Chaux-de-Fonds.



GRANDE EXPOSITION DE FLEURS DE HOLLANDE

véritable féerie printanière

plusieurs milliers de fleurs présentées dans des arrangements réalisés par des spécialistes hollandais

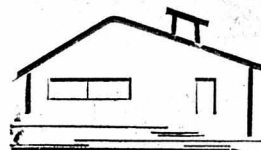
du mercredi 3 au vendredi 5 février

vente des fleurs exposées samedi 6 février

Marché MIGROS

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL »

18



roman par
Theresa Charles

(Editions du Trévisé)

LA MAISON SUR LE ROC

Une fois surmonté le premier choc de ses révélations, je fus tentée de réfuter sa version sur l'attitude de Blaise envers David. Je la suspectai de l'avoir volontairement exagérée pour faire de moi son alliée. Il n'y avait jamais eu la moindre affinité entre Blaise et elle. S'il y avait eu un « truquage » dans la fabrication des engrais, il est probable qu'elle en avait eu l'idée et que David lui avait fait confiance. Elle avait dû le convaincre que ces modifications étaient justifiées ; autrement il n'aurait jamais consenti à faire la moindre malhonneteté. Blaise devrait le savoir.

Mes pensées penchaient tantôt d'un côté, tantôt de l'autre comme si j'étais un bateau désemparé sur une mer démontée. J'avais perdu confiance en mon propre jugement et pourtant je ne pouvais croire en celui de

Denise, ni en celui de Blaise. Il fallait cependant que je me fasse une opinion.

Le vendredi matin, en même temps que l'habituel envoi de fleurs, on me remit une boîte de chocolats de la part de Blaise. Je raffolais de cette sorte de chocolats qui avaient la forme de petites bouteilles dont chacune contenait une liqueur différente. Je supposai qu'il s'agissait d'un cadeau de bienvenue, mais il n'y avait aucune mention de ce genre sur la carte qui les accompagnait. C'était la carte habituelle des envois de fleurs bi-hebdomadaires avec la brève inscription : « Meilleurs vœux. Blaise ».

Je regardais cette boîte luxueuse, au large ruban de satin, avec un vague dégoût. Blaise n'avait tout de même pas l'intention de me séduire avec de tels présents ? Me prenait-il, lui aussi, pour une petite écervelée égoïte et gâtée ?

Mme Baines disposait les superbes roses à longue tige de sa manière brusque et sans goût. Quand elle eut fini, elle ramassa les emballages, pliant soigneusement le papier brun, avec un regard réprobateur sur les ficelles arrachées. C'était le genre de femme qui recueille précieusement papiers et ficelles, n'admettant pas de couper une ficelle s'il est possible de la dénouer.

— Quels splendides chocolats ! observa-t-elle en pinçant ses minces lèvres. N'en mangez pas trop à la fois, Mademoiselle Phelim, ils doivent

être très nourrissants.

— Je le crois.

Le couvercle était en plastique transparent. Je regardai les petites bouteilles enveloppées de leurs papiers colorés avec une soudaine répulsion.

— Aimez-vous la liqueur, Madame Baines ?

— En vérité je n'en ai pas souvent goûté, dit-elle d'un ton morose. Mes moyens ne me le permettent pas. Je ne refuse pas un verre de bière ou une crème de menthe quand on me l'offre, mais je ne puis m'acheter moi-même des chocolats ou des alcools. Je fais un meilleur usage de mon argent.

Je jetai un coup d'œil sur son visage guindé aux traits anguleux et je me demandai si elle ne souffrait pas inconsciemment du luxe que les malades trouvaient tout naturel dans cette clinique. Elle n'avait certainement jamais connu ce confort et ne le connaîtrait sans doute jamais.

Impulsivement, je lui tendis la merveilleuse boîte.

— Prenez ces chocolats, Madame Baines, et goûtez-les !

— Merci, Mademoiselle Phelim, mais ce n'est pas ce que je voulais dire, dit-elle d'un ton offensé.

— Je le sais bien, mais cela me fait plaisir de vous les offrir. Ils seraient d'ailleurs trop indigestes pour moi.

— Si vous n'en avez pas envie, c'est diffé-

rent, dit-elle d'un ton bourru provoqué par son embarras. Il serait vraiment dommage de les jeter.

Elle serra la boîte sur sa vaste poitrine et s'en alla.

Je n'y pensai plus jusqu'au soir lorsque, à ma grande surprise, une jeune et coquette infirmière vint m'apporter mon dîner. D'habitude Mme Baines et Suzy Schaster s'occupaient uniquement de l'étage, sous la surveillance d'une religieuse entre deux âges, toujours agitée.

Suzy avait été de service l'après-midi, et je m'attendais à voir Mme Baines ce soir. Je ne fis aucun commentaire jusqu'à ce que l'infirmière s'excuse d'avoir oublié mon jus de pamplemousse.

— On est un peu bousculées ce soir, avec deux malades qui viennent d'arriver et Madame Baines qui est souffrante, expliqua-t-elle.

— Souffrante ? répétait-je. Mais elle allait très bien ce matin.

— Ça l'a prise à l'heure du thé. Elle n'arrêta pas de vomir et on a dû appeler le docteur. Il a dit qu'elle avait mangé quelque chose qui n'a pas passé. On ne sait pas quoi car personne d'autre n'a été malade. Après, le docteur Tayne nous a dit qu'elle avait mangé trop de chocolats.

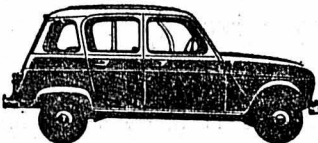

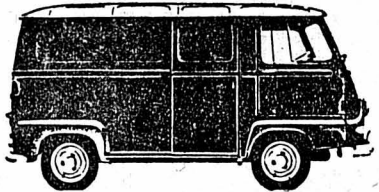
— Trop de chocolats ?

(A suivre).

RENAULT PRIX 1965

Chacun le sait: toutes les voitures Renault sont économiques. Elles sont robustes. Et s'il est nécessaire de changer une aile ou de remplacer une pièce, tout a été prévu pour le faire avec le minimum de frais. Tous les organes techniques sont disposés judicieusement et aisément accessibles pour réduire les heures de travail lors des services et contrôles d'entretien.

... Les Renault sont vendues aux conditions les plus avantageuses.
Connaissez-vous le crédit Renault Suisse? Demandez une offre d'échange!

	RENAULT 4	4790.-
	Standard	5190.-
	Luxe	5490.-
	Estate Car	5490.-
	Fourgonnette Break 300 kg	5690.-
	RENAULT DAUPHINE	5990.-
	Gordini Automatic	6590.-
	RENAULT 8	6790.-
	8-A Major Automatic	7290.- 7990.-
	RENAULT CARAVELLE	10650.-
	Coupé ou Cabriolet Automatic	11 290.-
	RENAULT ESTAFETTE 800	8850.-
	Fourgon	9200.-
	Fourgon surélevé	8900.-
	Plateau bâché Micro-Car	9950.-

Renseignements auprès
des 250 agents Renault en
Suisse

Crédit assuré par
Renault Suisse

Renault (Suisse) S.A.
Genève / Regensdorf ZH

RENAULT

● CINÉMAS ●

CORSO Tél. 225 50 20 h. 20
16 ans

Fulgurant... Four-rire... Fantastique...
Jean-Marais - Louis de Funès - Mylène Demongeot
FANTOMAS

Fantomas est arrivé... vos ennuis sont terminés
Un des grands succès comiques de la saison!

EDEN Tél. 218 53 20 h. 30

JEAN GABIN - FERNANDEL
Les 2 plus grands noms du cinéma français réunis
dans un film qui remporte partout un succès sans précédent
L'AGE INGRAT

Un film de Gilles Grangier - Avec Marie Dubois et Frank
Fernandel - Deux heures de rire, de soleil et de joie de vivre

PALACE Tél. 249 03 Matinée à 15 h.
Soirée à 20 h. 30

LE ROI DES COMIQUES: JERRY LEWIS
LE TOMBEUR DE CES DAMES
Couleurs par Technicolor

Vous vous amusez royalement
et vous sortirez du spectacle merveilleusement détendus

PLAZA Tél. 221 23 20 h. précises
16 ans

Le spectacle le plus célèbre de l'histoire du cinéma
que le monde entier attend
CLEOPATRE

de Joseph L. Mankiewicz
Avec Elisabeth Taylor - Richard Burton - Rex Harrison
Parlé français Toody-Ao 70 mm. - Couleurs

REX Tél. 221 40 Um 20.30 Uhr

PETER ALEXANDER in der Paraderolle aller Komiker
im Schwank der Schwänke

CHARLEY'S TANTE
Neue Schlager Deutsch gesprochen Farbfilm
Letzter Tag

RITZ Tél. 293 93 à 20 h. 30

UN SUSPENSE A HAUTE TENSION - Avec Susan Stras-
berg, Ronald Lewis, Ann Todd, dans un film de Seth Holt
HURLER DE PEUR

Un « policier » astucieux, endiablé, où le « suspense » nous
est prodigué avec une obstination sans relâche
Ce film est à voir dès sa première image! 18 ans

SCALA Tél. 222 01 à 20 h. 30
Dès 16 ans

UN FILM DE GUERRE HALLUCINANT, TERRIFIANT
Réalisation de Nicholas Ray

LES DIABLES DE GUADALCANAL
Avec John Wayne - Robert Ryan - Don Taylor
Première vision En couleurs Parlé français

Coiffeur-coiffeuse

A remettre, en location-vente

magnifique salon

pour dames, ultra-moderne, de 9 places, à Neuchâtel-
ville. Pour traiter Fr. 3 000.-.

Ecrire à Case postale 608, 2000 Neuchâtel 1.

50 MATELAS

neufs, crin et laine,
90 x 190 ou 95 x 190
cm., plus chaud que
le matelas à ressorts,
à enlever pour Fr.
75.- pièce (port
compris)

KURTH - BERCHER
Tapisier
Tél. (021) 81 82 19

Lisez l'Impartial

Plus d'ennuis avec des

fausses dents

qui ne tiennent pas

De nombreuses personnes sont embarras-
sées parce que leur prothèse dentaire se
déplace ou tombe au mauvais moment.
Ne vivez pas dans la crainte que cela
vous arrive. Saupoudrez simplement votre
appareil d'un peu de Dentofix. Cette pou-
dre spéciale assure l'adhérence des den-
tiers et contribue à votre confort. Dentofix
élimine « l'odeur du dentier » qui peut
être la cause d'une mauvaise haleine. En
discret flacon plastique neutre dans les
pharmacies et drogueries, Fr. 2.40.

COOP

Offres Jubilé - Offres exceptionnelles!

COOP

230

2 pots de confiture
RIVAL:
fraises avec rhubarbe
et abricots.
au lieu de 2.60
notre cadeau -.30



avec ristourne

ORANGES PATERNO

3 livres **1.25**
et la ristourne

RENSEIGNEMENTS

Communiqués

(Cette rubrique n'émane pas de notre rédaction; elle n'engage pas le journal.)

Le CMC (Concerts de musique contemporaine)...

...a le très grand plaisir de vous convier à son premier concert qui sera sans doute un des principaux événements de la saison musicale. Car, pour débiter brillamment, il a contacté des artistes de très grande valeur, spécialisés dans la musique contemporaine, lauréats brillants des conservatoires et des concours internationaux de Genève, de Paris, de Vienne, de Berlin, de Cologne, du prix Dinu Lipati, participants recherchés de festivals importants et de créations mondiales.

Les responsables du CMC seront particulièrement heureux de vous accueillir à cette manifestation unique en son genre dans notre ville, persuadés que tout préjugé ou que toute inquiétude sont susceptibles de s'estomper devant la qualité du spectacle offert. Vendredi 5 février à 20 h. 30 au Théâtre St-Louis.

Hockey sur glace: les Chaux-de-Fonniers reçoivent les Canadiens de la RAF, ce soir aux Mélézes.

Profitant d'un moment de répit du championnat, puisqu'on a retardé le match Fleurier - La Chaux-de-Fonds qui devait se disputer samedi au Val-de-Travers, les Chaux-de-Fonniers ont saisi l'occasion pour inviter les Canadiens de la Royal Air Force. Cette équipe, actuellement stationnée à Zweibrücken (Allemagne) compte des joueurs de valeur tel le gardien Bell et surtout la fameuse ligne d'attaque comprenant Datway, Mc Intyre, Ferguson. Des Chaux-de-Fonniers joueront à cette occasion avec leur meilleur formation, c'est-à-dire avec leur équipe de championnat au complet et en plus: le Canadien Jones, Renaud et Chevalley. Voilà un match qui vaudra le déplacement. Donc, ce soir, jeudi 4 février, à 20 h. 15, aux Mélézes.

«Le Tombeur de ces dames», dès ce soir au cinéma Palace.

Un fou-rire ininterrompu qui dure 95 minutes.

Dès lundi... «La Farfelue de l'Arizona», vous en rirez jusqu'au lendemain. Admis dès 12 ans aux matinées.

Le «Bon Film»...

...2 séances extraordinaires au cinéma Palace, samedi et dimanche à 17 h. 30: le remarquable film de Jean Renoir, «Le Caporal épinglé», tiré du roman de Jacques Perret.

Un «suspense» à haute tension, dès ce soir au cinéma Ritz, avec le film de Seth Holt: «Hurler de peur.»

Avec Susan Strasberg, Ann Todd, Ronald Lewis. Un «policier» astucieux, endiablé, où le «suspense» nous est prodigué avec une obstination sans relâche. («Le Courrier») «Cultiver artistiquement sa peur devient un plaisir avec Seth Holt. Un disciple d'Hitchcock. Le coup de théâtre final laisse parfois les plus avisés.» («Feuille d'avis») «Hurler de peur» est un film à ne pas manquer! Séances tous les soirs à 20 h. 30. Matinée à 15 h. dimanche. Moins de 18 ans pas admis.

Société de Pêche franco-suisse.

L'examen de la nouvelle convention franco-suisse, nécessite la présence de tous les membres de la société. Il est prévu également la création d'un parcours-pilote mouche, sur la rive suisse, face à celle existante sur la rive française. Il y a lieu également de ratifier les décisions prises par le comité pour l'aménagement de la pêche dans le secteur.

Les membres de la société sont instamment priés d'assister à l'assemblée extraordinaire prévue pour samedi 6 février, à 15 h., à l'hôtel Taillard, Goumois.

UN LIVRE...

à votre intention

PARENTS ET ENFANTS

par Leo Trese

(Editions Salvator, Mulhouse)

Par de nombreux exemples l'auteur prouve que la meilleure méthode pour éduquer les enfants, c'est d'abord de la part des parents, de se comprendre, seul moyen de comprendre ceux qui leur ont été confiés par la Providence. Il faut aimer l'enfant tel qu'il est et s'efforcer d'en faire un homme et une femme en développant sa personnalité.

MEMENTO

JEUDI 4 FÉVRIER

LA CHAUX-DE-FONDS

BEAUX-ARTS: Expo. Aurèle Barraud.
MAISON DU PEUPLE: 20.30, Les trois soeurs d'A. Tchekhov, par le T.P.R.
PATINOIRE: 20.15, La Chaux-de-Fonds - R.C.A.F. Flyers.
PHARMACIE D'OFFICE: jusqu'à 22.00, Parel, Léopold-Robert 81.
Ensuite, cas urgents, tél. au No 11.
SERVICE D'URGENCE MEDICAL et DENTAIRE: Tél. No 21017 renseigner. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
FEU: Tél. No 18.
POLICE SECOURS: Tél. No 17.

LE LOCLE

CINE CASINO: La chambre indiscreète.
CINE LUX: Monsieur.
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Moderne, jusqu'à 21.00, ensuite le tél. No 11 renseignera.
MAIN-TENDUE: Tél. (039) 31144.

Prix d'abonnement

Franco pour la Suisse		Pour l'étranger	
1 an	Fr. 44.-	1 an	Fr. 85.-
6 mois	> 22.25	6 mois	> 45.-
3 mois	> 11.25	3 mois	> 23.25
1 mois	> 4.-	1 mois	> 8.25

Tarifs réduits pour certains pays
Chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds.

ÉTAT CIVIL

MERCREDI 3 FÉVRIER

LA CHAUX-DE-FONDS

Promesses de mariage

Sallin René, infirmier, Fribourgeois et Wüthrich Danielle-Marguerite, Bernoise.

Décès

Incin. Séchaud Henri-François, époux de Berthe-Louise, née Groux, né le 9 décembre 1905, Vaudois.

LE LOCLE

Naissances

Turtschi Marc, fils de Charles-Albert, jardinier, et de Hedi née Blumer, Bernoise. — Rossit Ornella, fille de Armando, manoeuvre mécanicien, et de Assunta née Stefanutti, de nationalité italienne.

Décès

Dubois née Matthey-de-l'Endroit Marie-Lucie, ménagère, Neuchâteloise, née le 28 mars 1895.

RADIO

TV

RADIO

JEUDI 4 FÉVRIER

SOTTENS: 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.35 «Bon anniversaire». 12.44 Signal horaire. Informations. 12.55 Gabriel, vous êtes un ange (16). 13.05 Le Grand Prix. 13.25 Interimède viennois. 13.35 Compositeurs suisses. 13.55 Miroir-flash. 16.00 Idem. 16.05 Le rendez-vous des isolés. 16.25 Alexandre Stein, pianiste. 16.35 Sylvia Staub, soprano. 16.45 Causerie-audition. 17.15 Chante jeunesse. 17.30 Miroirflash. 17.35 La semaine littéraire. 18.00 Bonjour les jeunes! 18.30 Le Micro dans la vie. 19.00 La Suisse au micro. 19.15 Informations. 19.25 Le Miroir du monde. 19.45 La bonne tranche. 20.20 Tubes et saucissons. 20.50 Les dossiers de l'histoire. 21.30 Le concert du jeudi. 22.30 Informations. 22.35 Le Miroir du monde. 23.00 Araignée du soir. 23.15 Hymne national.

2e Programme: 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Gabriel, vous êtes un ange (16). 20.25 Entre nous. 21.25 Le français universel. 21.45 Les sentiers de la poésie. 22.00 L'anthologie du jazz. 22.15 Les jeux du jazz. 22.30 Hymne national.

BEROMUNSTER: 12.20 Nos compliments. 12.30 Informations. 12.40 Disques. 13.30 Paris éternel. 14.40 Emission féminine. 14.30 Disques. 15.20 Festivals internationaux. 16.00 Informations. 16.05 Portrait de Modeste Moussorgsky. 17.00 Disques. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Concert populaire. 18.45 Nouvelles du monde protestant. 19.00 Actualités. 19.20 Communiqués. 19.30 Informations. Echo du temps. 20.00 Disques. 20.20 Chasse aux Sorcières, pièce d'A. Miller. 22.00 Piano. 22.15 Informations. 22.20 Le Théâtre moderne. 22.40 Rendez-vous avec...

MONTE-CENERI: 12.30 Informations. Disques. 13.00 Journal. 13.10 Carabole de notes. 13.45 Chansons de cow-boys. 16.00 Journal. 16.10 Orchestre. 16.30 Ballade genevoise. 17.00 Chronique scientifique. 17.30 Solistes. 18.00 La Bricolla. 18.30 Alpes et souvenirs. 18.45 Chronique culturelle. 19.00 Divertissements. 19.10 Communiqués. 19.15 Informatoins. 19.45 Guitare et mandoline. 20.00 Temps troublés, documentaire historique. 21.00 Le Radio-Orchestre. 22.15 Mélodies et rythmes. 22.30 Informations. 22.35 Caprice nocturne. 23.00 Ultimes notes.

Télévision suisse alémanique

19.00 Informations. 19.05 Rendez-vous. 19.25 Documentaire. 20.00 Téléjournal. Téléspot. 20.15 Magie, comédie fantastique. 21.45 Politique mondiale. 22.15 Téléjournal.

Télévision allemande

17.00 Pour les enfants. 18.10 Informations. 20.00 Téléjournal. Météo. 20.15 Magie, une comédie fantastique. 21.45 Esquisses romaines. 22.30 Téléjournal.

Météo. Commentaires. 22.50 Championnats d'Allemagne de ski nordique.

VENDREDI 5 FÉVRIER

SOTTENS: 7.00 Bonjour à tous! 7.15 Informations. 7.20 Propos du matin. 8.00 Bulletin routier. 8.25 Miroir-première. 8.30 Le monde chez vous. 9.15 Emission radioscolaire. 9.45 Les nouveautés du disque. 10.15 Emission radioscolaire. 10.45 Les nouveautés du disque. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Au Carillon de midi. Le Memento sportif. Le Courrier du skieur. Miroir-flash.

BEROMUNSTER: 6.15 Informations. 6.20 Par monts et par vaux. 6.50 Propos sur votre chemin. 7.00 Informations. Disques. 7.30 Pour les automobilistes voyageant en Suisse. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Week-end dans la neige. Conseils pour les skieurs.

MONTE-CENERI: 7.00 Marche. Concert. 7.15 Informations. 7.20 Concert. 7.45 Almanach sonore. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Disques.

DIVERS

«Comment informer la presse»

C'est le titre d'une étude de Claude-Henry Forney, qui a paru cet été sous forme d'un numéro spécial de vacances de «L'Éducateur», organe de la Société pédagogique romande. Augmenté d'un index analytique et d'une notice bibliographique, ce texte a fait également l'objet d'un tirage à part qui vient de sortir de presse. Ancien directeur du Service de presse protestant roand, aujourd'hui revenu à l'enseignement, l'auteur de ces pages y tire la leçon de nombreuses expériences réalisées en de multiples occasions, en qualité de chef de presse, de correspondant de journaux et de rédacteur de diverses publications. «Comment informer la presse» contient premièrement quatre chapitres sur le problème de l'information et sur la façon dont se confectionnent les journaux. Quant aux chapitres suivants, ils traitent de questions pratiques comme la manière de rédiger et d'envoyer des communiqués et des informations, celle d'illustrer ces dernières, d'organiser une conférence de presse, d'aménager des locaux de travail à l'intention des journalistes que l'on invite, etc. Cette brochure d'une quinzaine de pages grand format, présentée avec soin, rendra sans doute de réels services à tous ceux que leurs activités amènent régulièrement ou occasionnellement à avoir affaire à la presse.

Quels sont les premiers signes d'une peau fatiguée?

* OFFRE SPÉCIALE :

Assortiment pour les dames de plus de 20 ans

comprenant la crème nutritive, la crème de jour, le Lait facial et le Tonique (tailles spéciales)
Valeur Fr. 23.-
(Vous économisez Fr. 4.50 !)
Prix spécial Fr. 18.50

Assortiment pour les dames de plus de 30 ans

comprenant la crème vitalisante pour peau fatiguée, la crème de jour, le Lait facial et le Tonique (tailles spéciales)
Valeur Fr. 26.50
(Vous économisez Fr. 5.- !)
Prix spécial Fr. 21.50

Au cas où vous ne trouveriez pas les préparations bio placentine chez votre fournisseur habituel, n'hésitez pas à nous écrire de manière que nous puissions rapidement vous donner satisfaction.

Dès la vingtième année déjà, les sources naturelles qui «alimentent» la peau commencent peu à peu à tarir. Les éléments régénérateurs ne sont plus produits en suffisance et cela se traduit par un dessèchement de la peau. De légères griffures commencent à apparaître et se transformeront peu à peu en rides. L'épiderme se décolore, devient moins élastique et moins satiné. Il donne l'impression de devenir sec et «rugueux». Il arrive même que durant la saison froide, on ait le sentiment que la peau est tendue et s'irrite facilement.

Des dermatologues suisses ont constaté que ce processus de vieillissement pouvait être ralenti par la simple application des soins bio placentine. Des crèmes hydratantes, spécialement étudiées font pénétrer au plus profond de la peau des substances stimulantes et compensent ainsi la carence qui commence à se manifester.



MAISON DU PEUPLE
La Chaux-de-Fonds
Vendredi 5 février
à 20 h. 30

GRAND MATCH AU LOTO

DU CERCLE OUVRIER

Cartes à Fr. 10.- valables pour les 25 premiers tours

Quines magnifiques
lapins, jambons,
corbeilles garnies,
vins, etc.

PAVILLON DES SPORTS

SAMEDI 6 FÉVRIER

Hommes Fr. 1.50
Dames Fr. 1.—
Enfants Fr. -.50

DÉBUT DU CHAMPIONNAT NEUCHÂTELOIS DE HANDBALL 3me ligue pour l'attribution du

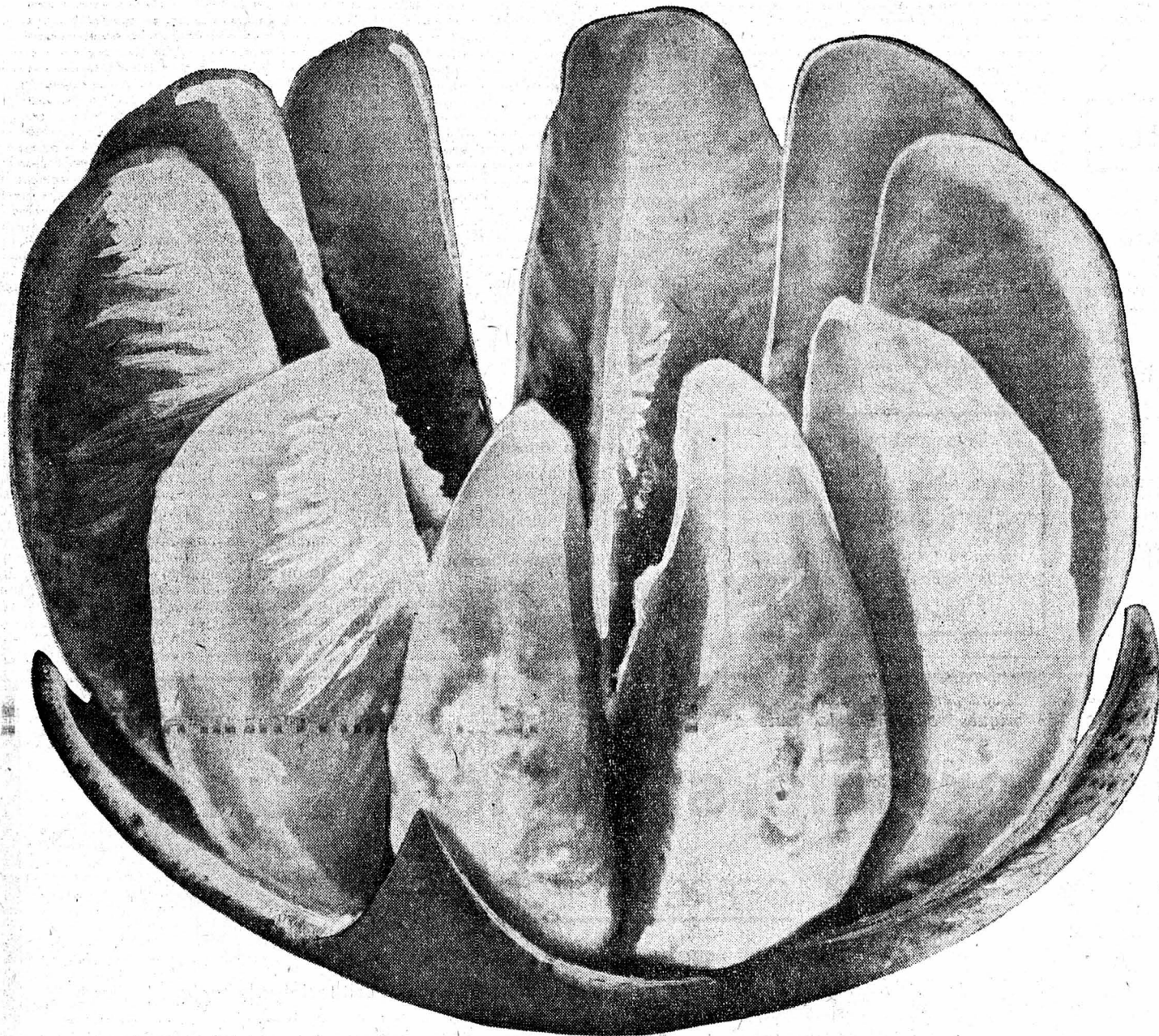
Challenge Télé-Monde

14 h. 00 SFG Fontainemelon I — Scouts Vieux Castel I

14 h. 55 Neuchâtel-Ancienne II — CIS Charquemont I

15 h. 50 Neuchâtel-Ancienne I — Handball-Club La Chaux-de-Fonds II

17 h. : Handball-Club La Chaux-de-Fonds — SERVETTE



Qu'est-ce que cette orange a de spécial?

Rien, direz-vous. Une orange, c'est une orange. Excusez, mais ce n'est pas tout à fait juste... Il y a justement orange et orange, il y a les oranges en général — et les JAFFA! Forme ovale, couleur d'or, douceur incomparable, saveur sans égale, pas de pépins, si faciles à peler, juteuses à craquer... C'est à tout cela que vous distinguerez les JAFFA... C'est pour tout cela que vous exigerez JAFFA. JAFFA, l'orange-reine.

Jaffa

3000 heures de soleil dans chaque quartier de leur pulpe généreuse, dans chaque verre de jus pressé frais, mmmm!... délectez-vous JAFFA!

OFFRES D'EMPLOIS

L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE cherche

employé (e) supérieur (e)

capable d'assumer en collaboration avec la Direction la responsabilité d'un service de renseignements.

Nous demandons : Formation pratique
Connaissances linguistiques approfondies (anglais indispensable)
Conception rapide. Initiative.

Nous offrons : Tous les avantages se rattachant à une situation stable et d'avenir, avec perspectives d'avancement.
Activité variée et autonome.

Entrée immédiate ou à convenir.

Offres écrites, avec photo et copies de certificats, à la Direction de l'Information Horlogère, Av. Léopold-Robert 42, 2301 La Chaux-de-Fonds.



CYMA

cherche

pour son département comptabilité

EMPLOYÉE QUALIFIÉE

consciencieuse, aimant les chiffres.

Travail intéressant et varié.

Semaine de 5 jours. Entrée à convenir.

Prière de faire offres détaillées au Service du personnel de CYMA WATCH CO. S.A., La Chaux-de-Fonds.

Personne consciencieuse pour

découpage sur presses

est demandée.

Mise au courant.

S'adresser à MM. Zollinger & Staus, Temple-Allemand 47, tél. (039) 2 42 37

En ayant recours aux colonnes de L'IMPARTIAL, vous assurez le succès de votre publicité

A PARIS: J. DONNADIEU

Partie décisive pour M. Defferre

De notre correspondant particulier :

La conférence de presse que le général de Gaulle tiendra aujourd'hui, bien qu'attendue avec beaucoup d'intérêt, ne fait pas oublier le coup de théâtre qui s'est produit à Marseille avant les élections municipales des 14 et 21 mars. En effet, des socialistes, qui avaient décidé de faire liste commune avec les communistes ont été exclus de la SFIO par M. Defferre, maire actuel et futur candidat à la présidence de la République.

M. Defferre, qui préside une municipalité comprenant des socialistes, des indépendants et des modérés, a le désir de maintenir cette coalition, afin de battre les gaullistes. Ayant été approuvé par sa



M. Defferre perdra-t-il sa mairie ?

fédération, il agissait en conséquence, lorsque certains de ses amis décidèrent de s'allier aux communistes. Le maire de Marseille estime que cette coalition est non seulement immorale mais qu'elle aurait pour résultat de faire tomber la municipalité aux mains des communistes. D'où, les sanctions prises.

Le comité directeur de la SFIO, réuni hier à Paris, a approuvé à l'unanimité la décision prise à Marseille. La situation n'en est pas moins étrange puisque, de leur côté, les communistes et les socialistes de la Seine ont décidé de faire cause commune. Mais, comme M. Guy Mollet le rappelle, il ne s'agit pas d'une entente sur le plan national. Chaque fédération départementale est libre de conclure l'alliance de son choix, afin de battre les gaullistes.

Les socialistes ne sont pas les seuls à raisonner ainsi. Dans le propre fief de M. Guy Mollet, à Arras, les républicains populaires se sont alliés aux socialistes. Dans d'autres villes, les coalitions les plus variées sont en voie de formation : socialistes et communistes, radicaux et indépendants, modérés et socialistes, etc. A noter toutefois que les indépendants ont pris pour mot d'ordre de faire échec au Front populaire avant de songer à contrecarrer les gaullistes.

La campagne pour les élections municipales a débuté cette année beaucoup plus tôt que d'ordinaire. La raison en est simple. Une loi récente ayant interdit, dans les 159 villes de plus de 30.000 habitants, les fusions de listes et les candidatures nouvelles entre le premier et le second tour de scrutin, les divers partis doivent s'entendre avant le premier tour. Dans ces conditions, il sera impossible de savoir exactement le nombre de voix que chaque parti de l'opposition aura obtenu. Ce sera vrai également, bien qu'à un degré moindre, pour les gaullistes qui n'iront pas toujours à la bataille en arborant leur drapeau mais en se camouflant sous des couleurs neutres.

Nous aurons l'occasion d'y revenir. Mais il fallait souligner le coup de théâtre de Marseille parce qu'il dépasse largement le cadre de la cité phocéenne. Si par suite de la formation de listes socialo-communistes, les Marseillais votaient en majorité contre les listes de coalitions modérées, patronnées par le socialiste Defferre, non seulement celui-ci perdrait la mairie, mais il ne pourrait plus se présenter à la présidence de la République.

James DONNADIEU.

INFORMATIONS ET DÉPÊCHES INTERNATIONALES

Procès de la dernière chance dans l'« Affaire Anastasia »

UPI — L'affaire Anastasia, qui a déjà fait couler tant d'encre et intrigue tant d'imaginaires va-t-elle enfin connaître sa conclusion, après tant d'années de procédures de toutes sortes ?

Elle revient sur le tapis une fois encore, et peut-être la dernière aujourd'hui, devant la Cour d'appel de Hambourg.

On connaît l'histoire troublante et tragique de cette femme surgie un jour comme du néant en 1920 et qui affirme depuis qu'elle est la Grande Duchesse Anastasia, fille du tsar Nicolas II, miraculeusement échappée au massacre d'Ekaterinenbourg.

Ses prétentions, elle les soutient avec éclat devant les tribunaux allemands depuis plus de trente ans, face à l'opposition de la Maison de Hesse, apprennée aux Romanoff et représentée par la Grande Duchesse Barbebourg. L'enjeu de cet interminable procès est, il est vrai, de taille, puisqu'il y va de l'héritage, évalué de cinquante-huit à cent-douze millions de dollars, laissé par le tsar. Cet héritage, un tribunal de Berlin l'a accordé en 1937 à la Maison de Hesse, en tant que plus proche parente de la famille impériale russe, la tsarine étant née Alix de Hesse.

Mais Anna Anderson — c'est le pseudonyme adopté par celle qui se réclame d'une filiation impériale et dans laquelle les Hesse ne veulent

voir qu'une pauvre paysanne polonaise — prétend ne pas se battre pour de l'argent, mais seulement pour faire connaître sa véritable identité.

D'ailleurs, ses droits d'auteur sur la biographie qu'elle a publiée et les deux films qui en ont été tirés, l'ont mise à l'abri du besoin après des années misérables. Elle a changé sa triste cabane de la Forêt-Noire pour une villa confortable au même endroit, mais vit toujours en récluse derrière de hautes barrières et gardée par des chiens.

L'audience d'aujourd'hui est celle de la dernière chance pour Anna Anderson. Des experts médicaux doivent aussi se prononcer sur l'origine des cicatrices qu'elle porte aux jambes : coups de baïonnettes des bolcheviks d'Ekaterinenbourg ainsi qu'elle l'assure... ou éclats d'une explosion dans l'usine de munitions où travaillait pendant la première guerre la paysanne polonaise Franziska Schanzkowska que la famille de Hesse prétend qu'elle est. Mais les témoignages des experts sont fragiles, on le sait. Et dans le cas Anderson plus encore peut-être que dans toute autre affaire, puisque les anthropologistes les plus réputés d'Allemagne ont affirmé tour à tour avec la même assurance qu'Anna Anderson était... et n'était pas la grande duchesse Anastasia.

Sophia Loren offre 10.000 francs pour un malade

UPI — Au cours de l'émission hebdomadaire «Vous êtes formidable» de Télé Monte-Carlo, les organisateurs ont demandé la somme de Fr. 10.000.— nouveaux aux téléspectateurs pour qu'une femme atteinte d'une maladie du coeur puisse être opérée à coeur ouvert dans une clinique américaine.

Moins de 10 minutes après, cette somme était trouvée : en effet, l'émission n'était pas terminée qu'une personne appelait au téléphone, offrant un chèque de 10.000 francs.

C'était l'actrice italienne Sophia Loren, qui réside actuellement sur la Côte d'Azur pour le tournage du film «Lady L».

Obsèques officielles pour les victimes de Lens

Reuter — Les mineurs du charbonnage d'Avion dans lequel 21 hommes ont été tués mardi par un coup de grisou, ont décidé hier de ne pas reprendre le travail, bien que la direction ait annoncé qu'il se poursuivrait normalement.

Lors d'une assemblée de 300 ouvriers, les délégués des syndicats ont exigé des mesures de sécurité plus strictes et ont invité les mineurs à ne plus travailler aussi longtemps que les corps de leurs collègues n'auront pas été évacués.

Demain matin à 10 heures, auront lieu devant la mairie de Lievin, les obsèques officielles des 21 victimes du coup de grisou qui s'est produit mardi matin, à la mine d'Avion. La nouvelle a été annoncée hier en fin d'après-midi par le sous-préfet de Lens.

Antoine Senni a battu le record de vie souterraine

AFP — Antoine Senni, un des membres de la nouvelle «Opération survie» dirigée par Michel Siffre, vient de battre le record de vie souterraine établi par celui-ci au gouffre du Scarasson, en 1963, annonce la Fondation de la vocation. Le jeune spéléologue était resté seul 63 jours sous terre à 130 m. de profondeur.

C'est d'ailleurs sous sa conduite vigilante qu'Antoine Senni restera quatre mois sous terre soumis à de nombreux tests qui ont été minutieusement préparés à l'avance. Pour l'instant, il se trouve dans un grou-

Randolph Churchill attendu à Marrakech

Il y écrira le 3e tome des mémoires de son père

UPI — Randolph Churchill est attendu dans quelques jours à Marrakech où il se propose de rédiger le troisième tome des mémoires de son père, logé dans une villa de briques rouges sur la route de Mogador.

Les autorités de Marrakech ont mis à sa disposition cette grande villa meublée de façon très moderne, entourée de palmiers et de cultures maraîchères et à laquelle on accède par une longue allée de très vieux cyprès.

Le propriétaire, qui fut consul de Suisse à Marrakech, est actuellement en voyage et a accepté de mettre son habitation à la disposition de Randolph Churchill pour trois mois.

Gros vol chez les magnats du chocolat

AFP. — Des cambrioleurs soigneux et de bon goût ont visité dans la grande banlieue parisienne, près de Lagny, le Château de Rantilly, appartenant à la famille Menier qui s'est illustrée dans la fabrication du chocolat.

Le butin qu'on chiffre à deux millions de francs, comprend, outre de l'argenterie ancienne, quatre tableaux de maîtres : deux Renoir, un Bonnard et un Boudin. Ces mal-fauteurs fort bien renseignés savaient que la propriétaire du château, Mme Menier, était partie en Suisse chez ses enfants. Ils savaient aussi que si le château a des gardiens, ces gardiens sont logés dans un pavillon et qu'il ne contrôlent pas les entrées multiples du domaine.

Madame Henri Schlesinger ;
Madame Camille Wolf ;
Mademoiselle Marcelle Wolf ;
Monsieur Paul Schlesinger ;
Monsieur et Madame Jean Serrad et leurs enfants ;
Madame Alfred Schlesinger ;
Monsieur Jacques Schlesinger ;
Mademoiselle Hélène Schlesinger ;
Madame et Monsieur Gaston Descombes et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Lucien Spira ;
Messieurs Raymond et Jacques Spira ;
Madame Marcelle Spira ;
Monsieur et Madame Gilbert Schwob et leurs enfants ;
Madame Edmond Ditesheim, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Marc Ditesheim, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean Ditesheim ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Henri SCHLESINGER

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection vendredi 29 janvier, dans sa 73e année, après une longue maladie.

New York, le 29 janvier 1965.

La cérémonie aura lieu à la chapelle du cimetière israélite de La Chaux-de-Fonds, vendredi 5 février, à 11 h. 30.

Domicile de la famille : La Chaux-de-Fonds, rue du Doubs 89.

Ni fleurs, ni couronnes.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

J'ai combattu le bon combat. J'ai achevé la course. J'ai gardé la foi. II Timothée 4, v. 7

Repose en paix cher époux et papa.

Madame Jeanne Wulleumier-Leuba ;
Madame et Monsieur Antoine Vanotti-Wulleumier ;
Madame et Monsieur André Leuenberger-Wulleumier, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Madeleine Ducrot-Wulleumier et sa fille, à Genève ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jules Wulleumier ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Auguste Leuba,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Paul WULLEUMIER

leur cher et regretté époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection mercredi, dans sa 78e année, après quelques jours de maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 3 février 1965.

La cérémonie funèbre aura lieu au Crématoire vendredi 5 février à 15 heures.

Le corps repose au Pavillon du cimetière.

Domicile mortuaire : RUE DAVID-PIERRE-BOURQUIN 13.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE CONSEIL COMMUNAL
la commission administrative
la direction et le personnel de
L'HOPITAL DE LA CHAUX-DE-FONDS
ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Henri SÉCHAUD

chef de cuisine

La cérémonie funèbre aura lieu au crématoire jeudi 4 février, à 16 heures.

MONSIEUR ET MADAME PIERRE AUGSBURGER-FANKHAUSER ET FAMILLE

très profondément touchés et très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de leur grand deuil, remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur chagrin soit par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, et les prient de croire à leur profonde gratitude et à leur vive reconnaissance. Mont-Crosin, février 1965.

La famille de
MONSIEUR HENRI MOUQUIN-BREGUET

très profondément touchée et très sensible aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son chagrin, soit par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, et les prie de croire à sa profonde gratitude et à sa vive reconnaissance. Vallorbe, février 1965.

Les enfants et la famille de
MADAME ALICE ROSSEL-WITWER
expriment leur reconnaissance émue à toutes les personnes qui leur ont apporté sympathie et réconfort dans leur grand deuil. Neuchâtel et Saint-Blaise, février 1965.

POMPES FUNÈRES ARNOLD WALT
Avenue Léopold-Robert 70
TÉLÉPHONE jour et nuit (039) 3 43 64
Cercueils Formalités Transports
Prix modérés

La lèpre à Florence

AFP — Un cas de lèpre avancée et contagieuse a été découvert à Florence, jetant dans une vive inquiétude quelque deux mille employés qui travaillaient dans un établissement des services ferroviaires avec le malade.

Celui-ci, un Sicilien âgé de 40 ans, avait dû abandonner récemment ses fonctions en raison de son état de santé; soumis à plusieurs visites et examens successifs de la part de spécialistes, le malheureux devait apprendre qu'il était frappé du mal maudit, contacté vraisemblablement il y a plusieurs années, dans sa jeunesse. L'immeuble où se trouvait son bureau a été entièrement désinfecté et les deux mille employés soumis à d'immédiates visites de contrôle.

Un avion s'écrase en Afrique: 4 morts

UPI — Un avion d'Air Cameroun s'est écrasé à Garoua, localité où le président Ahidjo passe en ce moment les fêtes du Ramadan. Le bilan provisoire de l'accident est de quatre morts, trois hommes d'équipage et un passager.

300 Noirs arrêtés

AFP — Trois cents jeunes Noirs ont été arrêtés hier matin devant le Palais de Justice de Selma (Alabama) où ils manifestaient, bras dessus, bras dessous, en chantant des hymnes à la liberté, contre la lenteur des opérations d'inscription des Noirs sur les listes électorales.

Le total des Noirs arrêtés à Selma depuis trois jours est jusqu'à présent de 1600.

M. Kossyguine rencontre des dirigeants chinois

AFP. — M. Alexis Kossyguine, membre du Praesidium du comité central du parti communiste de l'URSS, et président du Conseil de l'URSS, rencontre aujourd'hui à Pékin, des dirigeants du parti et du gouvernement chinois.

L'entrevue aura lieu au cours d'une escale prolongée effectuée dans la capitale chinoise par M. Alexis Kossyguine, venant de Moscou et en route pour Hanoi, où il effectuera une brève visite officielle sur l'invitation du gouvernement de la République démocratique du Vietnam.

De nombreux morts et blessés à Vientiane

Les forces gouvernementales laotiennes ont brisé le mouvement de dissidence

AFP. — Situation nouvelle à Vientiane où l'on déplore de nombreux morts et blessés. En une heure les troupes rebelles bleues ont fait cause commune avec les troupes régulières jaunes pour combattre les forces de police du général Siho Lampouthakoul, qui après être resté dans l'expectative, vient d'entrer dans le conflit.

Les forces en présence peuvent s'établir à environ 1500 hommes de chaque côté. Mais le général Kouprasith Abhay dispose de l'aviation et des blindés ainsi que des canons à longue portée qui peuvent atteindre le camp de la police situé dans la banlieue nord de Vientiane. Le prince Souvanna Phouma, premier ministre, et plusieurs de ses ministres qui se trouvaient dans l'enceinte du Palais royal, se sont réfugiés à l'hôpital Mahosoth, proche de là, après le bombardement du centre de la ville entre midi et demie et une heure et demie par l'artillerie de la police. Le bombardement était dirigé vers le Palais royal où se trouvaient, outre le gouvernement, d'importantes forces régulières.

Le ralliement des troupes des rebelles bleus à l'armée régulière, s'est effectué peu après le début du bombardement.

Des troupes, qui portent toutes maintenant les couleurs jaunes, marchant en file indienne, se sont dirigées vers la route du nord menant au Quartier Général de la police.

C'est sur cette route, que se trouve retiré, dans sa villa fortifiée, depuis deux jours, le général Phoumi Nosavan, vice-président du Conseil (tendance droite), qui semble allié au général Siho Lampouthakoul, chef de la police.

Au bombardement de la police, qui a détruit plusieurs immeubles du centre de la ville (l'ambassade de France se trouve dans cette zone critique) a répondu un violent bombardement effectué par le général Kouprasith, chef d'Etat-Major adjoint de l'armée, à partir du camp de Chinaimo et qui a détruit notamment en partie, le casernement du matériel de la direction de la police et l'usine électrifiée.

Les premiers renseignements obtenus font état de nombreux morts et blessés.

Le général Kouprasith paraît avoir la situation en main.



La ville de Vientiane, où se déroule les combats, est indiquée sur notre carte par un V majuscule souligné, à gauche de la mention Mékong.

Washington fait le point

AFP — Selon le Département d'Etat, les forces gouvernementales laotiennes ont maintenant pris le dessus à Vientiane, et le mouvement de dissidence serait sur le point d'être brisé.

Les adjoints d'Eichmann s'en tirent à bon compte

UPI — Un tribunal ouest-allemand jugeant les crimes de guerre a acquitté un proche collaborateur d'Adolf Eichmann et en a condamné un autre à 5 ans de prison.

Ce tribunal, siégeant à Francfort, a estimé que l'on ne pouvait considérer que Otto Hunsche, 53 ans, ancien conseiller juridique d'Eichmann, avait activement et directement participé à l'envoi à la chambre à gaz de quelque 430.000 juifs hongrois.

Par contre Hermann Kroney, ancien adjoint d'Eichmann a été condamné à 5 ans de prison pour avoir aidé son « patron » à « liquider » environ 300.000 juifs hongrois.

Il n'y avait qu'une poignée de journalistes allemands dans la salle d'audience où le procès se déroule depuis dix mois.

Les rapports parvenus mercredi au Département d'Etat confirment que le colonel Bounlet Sycoosie, qui dirigeait jusqu'à présent la fraction des forces armées s'étant rebellée contre le gouvernement du prince Souvanna Phouma, a maintenant rejoint le camp loyaliste.

Selon le rapport de l'ambassade américaine à Vientiane, seules les forces de police dirigées par le général Siho Lanphoutakoul sont maintenant dans la dissidence.

Les milieux du Département d'Etat qui persistaient depuis lundi matin à ne voir dans les événements de Vientiane qu'un « malentendu » entre chefs militaires de la droite laotienne, reconnaissent maintenant qu'il s'agit en réalité d'une lutte pour ce pouvoir qui prolonge le coup d'état manqué du mois d'avril dernier, auquel avait pris part notamment le général Siho.

Le Département d'Etat continue toutefois à espérer que l'épreuve de force entre chefs militaires de droite sera de courte durée et que le calme sera bientôt rétabli à Vientiane. C'est à quoi ont reçu mission de s'employer les représentants américains à Vientiane.

Les bâtiments de l'ambassade américaine dans la capitale laotienne se trouvent dans la zone des tirs échangés entre loyalistes et rebelles. Des dégâts matériels mineurs ont été subis par certains bâtiments américains, mais il n'y a pour le moment aucun blessé parmi les ressortissants américains de Vientiane.

MOSCOU S'INDIGNE

Commentant le verdict du tribunal de Francfort dans le procès des deux adjoints d'Eichmann, Otto Hunsche et Hermann Kroney, l'agence Tass déclare qu'il « ne peut que susciter l'indignation », étant donné qu'il est prouvé que les deux hommes ont « dirigé des opérations d'extermination massive de citoyens hongrois en 1944 ».

La Nasa a lancé hier un « observatoire solaire »

AFP. — L'administration américaine pour l'espace (NASA) a procédé hier au lancement d'un nouveau satellite, « l'Observatoire orbital solaire » (OSO), doté d'un système d'instruments de mesure dont le plus original est le « coronographe » qui permettra l'étude de toute une série d'éclipses artificielles de soleil.

Le « coronographe » est un petit disque situé à l'extrémité d'une tige de deux pieds (60 cm.) qui cachera au double œil électronique du planétoïde la majeure partie de la surface solaire, mais permettra d'observer le halo — ou brillant cercle lumineux — qui l'entoure.

Si tout se passe comme prévu, l'Observatoire solaire gravitera en 15 minutes autour de la terre à une altitude moyenne de 350 milles (560 km.) entre les 35e degrés de latitudes nord et sud.

Cette lune artificielle fait suite

Un car mexicain dans un précipice 25 morts

UPI. — Un car ayant 70 personnes à son bord est tombé dans un précipice de 300 mètres sur la route Mexico - Ciudad Juarez. Vingt personnes ont été tuées sur le coup et cinq autres sont mortes pendant leur transport à l'hôpital. Il y a 40 blessés. Le chauffeur, dont les freins ne répondaient plus, avait tenté d'arrêter son véhicule en le jetant contre la paroi rocheuse, mais le car rebondit et alla s'écraser dans le précipice.

Procès Bebawi: malaise de l'accusée

UPI — Au procès Bebawi qui se poursuit devant la Cour d'assises de Rome, l'audience a été hier très courte: Claire Bebawi, dont l'interrogatoire avait repris, a en effet été au bout de quelques instants victime d'un malaise et le président La Bua a ajourné l'audience.

Claire Bebawi avait commencé par relater qu'elle avait quitté, en mai 1963, Lausanne, où elle vivait avec son mari, pour Rome, où elle retrouva son amant, Farouk Chourbagi. Au bout de deux jours elle té-

léphona chez elle pour savoir comment se portaient les enfants; elle eut au bout du fil son mari, et ce dernier manifesta sa surprise: il la croyait en effet à Athènes, car elle lui avait dit que c'était dans la capitale grecque qu'elle se rendait!

Son mari dansait avec la gouvernante!

Au lieu de rentrer directement, Claire entreprit — sur les conseils de Farouk — de vérifier d'abord s'il était exact que son mari était malade; elle prit contact avec des amis et découvrit que non seulement Youssef Bebawi n'était pas malade, mais qu'il sortait la nuit danser avec la gouvernante, la jeune allemande Giselle Henke.

C'est quelques minutes après avoir atteint ce point dans sa déposition que Claire a informé le président qu'elle avait un malaise, et que l'audience a été suspendue.

Avant que l'audience ait été suspendue, Claire Bebawi avait relaté que son mari était venu à Rome pour la rejoindre. Elle avait poursuivi:

« Farouk me dit qu'il était absurde de continuer à vivre avec mon mari après notre divorce, alors que lui-même se considérait déjà comme fiancé avec moi. Il y eut une scène terrible, mais je dis qu'il n'y avait rien d'autre à faire. Farouk

était très jaloux et ne supportait pas l'idée que je me rende dans un hôtel avec mon mari. Youssef resta à Rome pour une semaine ou une dizaine de jour et pour moi ce furent des jours terribles ».

Opposition entre les deux hommes!

Claire Bebawi a expliqué ensuite longuement pourquoi les deux hommes étaient opposés l'un à l'autre. Elle a enchaîné en relatant que Youssef, après son séjour à Rome, revint en Suisse, et lui demanda de partir avec lui: elle refusa. Elle décida cependant de quitter la maison de Farouk pour se rendre dans un hôtel, en emportant ses affaires, mais Farouk ne le lui permit pas.

« Pendant que je rassemblais mes affaires, dit-elle, Farouk me bouscula de telle façon qu'il me fit tomber à terre... il me dit qu'emporter mes affaires signifiait que je ne reviendrais plus. Il a ajouté que, si tel était le cas, il se tuerait; et il se précipita vers un placard, où se trouvait un tube de somnifères. Avant que je puisse lui enlever le tube des mains, il avait avalé quatre ou cinq pilules. Naturellement, je dus laisser mes vêtements dans sa maison ».

C'est à ce point de sa déposition que Claire Bebawi a été victime d'un malaise; peu après l'audience était suspendue.

UN ÉVÉNEMENT par jour

Alors que M. Kossyguine va rendre visite aux dirigeants du Nord-Vietnam, et profite de ce déplacement pour reprendre contact, au passage, avec les leaders chinois, le président L. Johnson, de son côté, fait une relance diplomatique importante.

Washington vient en effet d'annoncer que le chef de l'exécutif américain serait heureux de pouvoir se rendre en URSS cette année.

C'est lors d'un discours prononcé devant une association privée que M. L. Johnson a fait cette déclaration tout en précisant: « J'ai de bonnes raisons de croire que les dirigeants soviétiques accueilleraient favorablement une visite de ma part comme je serais heureux de pouvoir le faire ».

Puis il a encore ajouté: « J'espère que cet échange de visites pourrait avoir lieu avant la fin de l'année en cours. Je pense que de telles rencontres seraient de nature à donner à un monde vivant dans l'anxiété une certaine assurance que nos deux pays font des efforts réels pour atteindre le but suprême qui est la paix ».

Les Etats-Unis ne font pas que le premier pas, mais aussi le second.

C'est en effet M. L. Johnson qui a pris l'initiative d'inviter les leaders du Kremlin. Cette ouverture n'a tout d'abord suscité aucune réaction à Moscou, bien qu'elle ait été faite à l'occasion d'un discours officiel de l'Etat sur « l'état de l'Union ».

Puis les successeurs de M. N. Krouchtchev ont fait savoir qu'ils envisageaient cette possibilité de contacts directs de manière favorable.

Cet acquiescement de principe n'a pas suffi au chef de l'exécutif américain qui veut montrer que les USA ont réellement la volonté de garantir la paix internationale — ce qui nécessite une entente avec l'autre grande puissance atomique — tout en ne modifiant naturellement pas leurs positions idéologiques.

Cette initiative de M. Johnson est tout à fait dans l'optique de la politique de M. Kennedy. Comme il semble fort possible que les successeurs de M. Krouchtchev n'aient pas répudié sa ligne de conduite sur le plan international, les rencontres projetées ont donc quelques chances raisonnables de se réaliser pour le plus grand bien de la paix à laquelle aspirent presque tous les humains.

Cependant, il ne faut pas oublier que le Kremlin doit aussi tenir compte de la rivalité qui l'oppose à Pékin pour la direction du monde communiste.

P. CERIZ.

Un accord entre la RAU et l'URSS

AFP — Un accord définitif a été conclu entre la R.A.U. et l'URSS pour réduire d'une année le programme d'exécution du projet du haut barrage d'Assouan.

Aujourd'hui...

En pages:

- 2 Bruxelles: premier salon de l'année.
- 5 Petula Clark à La Chaux-de-Fonds.
- 7 La maison de justice de La Sagne.
- 9 Fin du débat sur le problème jurassien.
- 11 Un chauffeur tué par une remorque à Genève.
- 12 Fiorentina a battu l'équipe suisse.
- 17 Renseignements, programmes radio et TV.
- 19 Nouveaux remous autour de l'affaire Anastasia.

Prévisions météorologiques

Quelques éclaircies spécialement dans l'ouest de la Suisse; à part cela ciel couvert à très nuageux. Chutes de neige régionales.

Impar-Dernière

Des champions de ski gravement blessés à l'entraînement à Zermatt

L'entraînement en vue de la descente du Blauherd, à Zermatt, a été marqué par plusieurs chutes. Le Tchecoslovaque Gregor Sinay (20 ans) a été transporté par hélicoptère à l'hôpital de Berne avec une fissure du crâne. L'Américain Tom Sisher (23 ans) souffre d'un tassement des vertèbres. Enfin, la jeune Française Isabelle Mir s'est fracturée l'avant-bras droit et sa compatriote Ingrid Lafforgue a été victime d'une légère entorse à la cheville.